AGORA FORUM

La revue du loisir municipal au Québec
AUTOMNE 2022-HIVER 2023 VOLUME 45-2

14 Les services de proximité : engouement marqué et durable?

24 Point de vue de Nathalie Prud'Homme, urbaniste

31 Vecteur d'intégration des nouveaux arrivants

Animation et services de PROXIMITÉ

Conception de la couverture : Joël Lemay, images sources : Shutterstock.com

Poste-publications no de convention 40069242

AQLM
Association québécoise du loisir municipal

Tessier
RÉCRÉO-PARC

ODYSSEY

UN VOYAGE LUDIQUE VOUS ATTEND

VOUS CHERCHEZ QUELQUE CHOSE DE DIFFÉRENT ?

Si votre aire de jeux a besoin d'une nouvelle jeunesse, Odyssey modifie les apparences conventionnelles des aires de jeux avec son design ludique. Les enfants seront invités à jouer à plusieurs, à inventer des rôles et à voyager dans des mondes inconnus. En combinant des couleurs contrastées, avec sa forme arrondie, il est facile de créer une multitude de thématiques: jungle, fantaisie, sous-marin, espace et plus encore ! **Créez votre histoire !** Une histoire où l'imagination ne connaît pas de limites.

Débutez le voyage ici

Hauteurs

Cinq hauteurs différentes.

Thématique

La forme ludique et organique de Odyssey fonctionne avec plusieurs combinaisons de couleurs ou thèmes.

Détails ludiques

Des panneaux de style persienne pour un ombrage ludique et confortable.

1 800 838-8591 • www.tessier-rp.com

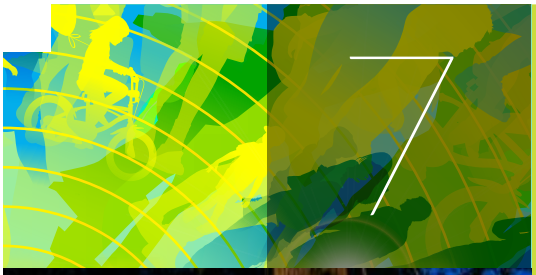

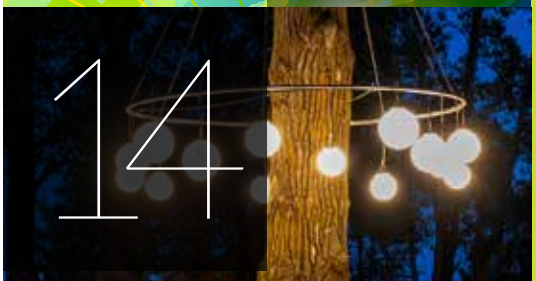

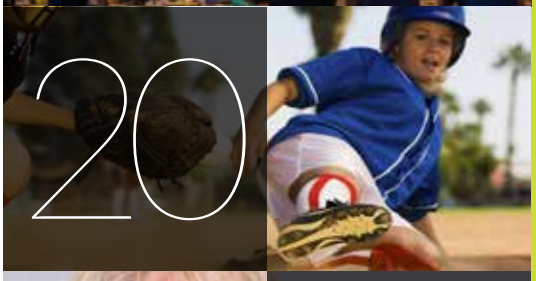

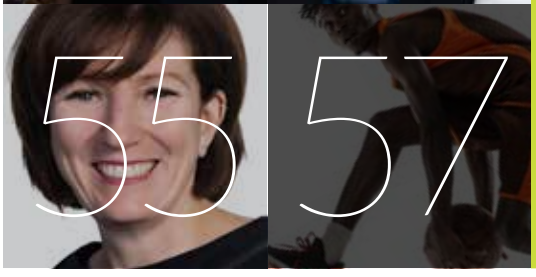

SOMMAIRE

4 **Mot de la présidente**

Grand dossier : Animation et services de proximité

7 Éléments d'une politique municipale de la proximité
14 L'engouement marqué pour le loisir de proximité : une tendance durable?
20 Nos citoyens en demandent et en redemandent
24 Loisir de proximité et aménagement du territoire : Entrevue avec Nathalie Prud'homme

31 **Recherche en loisir public**

Le loisir comme vecteur de rapprochement avec les nouveaux arrivants

Réalisations exemplaires

38 Parcours de vélo éducatif à Drummondville
40 Snowpark urbain à Saint-Constant
42 Sentiers de plein air à Saint-Félix-de-Valois
44 Bibliothèque de plage de Verdun
46 Patinoires spontanées à Boucherville

50 **L'AQLM à l'œuvre**
58 En rappel

AGORA FORUM

Publié par l'Association québécoise du loisir municipal deux fois l'an et distribué aux membres de l'AQLM et à ses partenaires du monde du loisir au Québec.

Le contenu des articles publiés demeure la responsabilité de leurs auteurs.

Comité éditorial 2022 : Edith Proulx (responsable), Geneviève Barrière, Valérie Benoît, Noémie Gauthier, Jean-Marc Lacroix, Karine Lafrenière, Manon Lanneville, Réjean Levesque, André Thibault

Rédacteur en chef : Réjean Levesque
Directeur artistique : Joël Lemay
Infographiste : René Déry
Correcteur : Denis Poulet
Imprimeur : Graphica Impression Inc.

Publicité
Réjean Levesque
514 825-1177
rlevesque@loisirpublic.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1496-6409

ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

Maison du Loisir et du Sport
7665, boul. Lacordaire
Montréal, QC H1S 2A7

T : 514 252-5244
F : 514 252-5220

infoaqlm@loisirmunicipal.qc.ca
www.loisirmunicipal.qc.ca

Imprimé sur papier certifié Forest Stewardship Council® (FSC®) et sourçage Sustainable Forestry Initiative® (SFI®)

FSC
www.fsc.org

AQLM
Association québécoise du loisir municipal

Poste-publications no de convention 40069242

MOT DE LA PRÉSIDENTE

MANON LANNEVILLE
Présidente

M. LANNEVILLE, PRÉSIDENTE
TWITTER : @PRESIDENTAQLM

Le thème de ce numéro, le premier sous la responsabilité de Réjean Levesque, notre nouveau rédacteur en chef, est le reflet d'une préoccupation majeure en loisir public. Or, instaurer et animer des services de proximité ne va pas de soi. Et j'ajouterais qu'il faut en plus les pérenniser, car la demande ne cesse de croître.

Il y a comme un désir de plus en plus affirmé de pouvoir travailler, étudier, consommer et se divertir non loin de chez soi. Pour plusieurs, le transport est devenu un cauchemar. La vie communautaire est appelée à s'intensifier, avec tous les défis d'intégration, d'ouverture aux autres et de partage que cela comporte. « Proximité » et « communauté » sont d'ailleurs des termes étroitement associés, et tout particulièrement en loisir.

Se replier sur sa communauté n'est pas s'isoler pour autant. Avec la pandémie, nous avons appris à nous réseauter davantage à distance, nous avons su que nous pouvions faire un tas de choses « en virtuel » que jusque-là nous ne croyions possible qu'« en personne ». Le monde entier reste ainsi à notre portée, mais la communauté réelle, celle dans laquelle nous vivons, peut grandement nous aider, de façon immédiate (c'est-à-dire sans intermédiaire), à combler nos besoins les plus criants et à nous épanouir.

LA 23e CALM

Cela dit, nous avons encore besoin de prendre le large de temps en temps (le goût de voyager est loin d'être disparu) et, sur le plan professionnel, de nous retrouver en chair et en os de temps en temps entre collègues pour nous motiver et nous inspirer. « S'inspirer pour transformer demain » était d'ailleurs le thème de la 23e Conférence annuelle du loisir municipal (CALM) qui s'est déroulée à Saint-Hyacinthe du 5 au 7 octobre. Après deux ans et demi de pandémie, cette rencontre ne pouvait mieux tomber.

La participation record de 638 délégués en provenance de 245 municipalités témoigne de l'importance de l'événement. Il y avait de la frénésie dans l'air, nous avons pu constater sur place le désir profond de relance sur des bases solides. Il y a aussi beaucoup de sang neuf dans nos services de loisir. À la CALM, la majorité (plus de 65 % étaient des femmes si les répondants au sondage d'évaluation étaient représentatifs). Et l'âge moyen se situait dans la fourchette 26-45 ans. Ce sont là des indicateurs très prometteurs, à mon avis. Très grande source de satisfaction que cette CALM, donc!

(Voir le reportage sur la CALM à la page 50.)

DE MINISTRE DÉLÉGUÉE À MINISTRE RESPONSABLE

Quelques semaines plus tard, nous avions une autre bonne raison de nous réjouir. Mme Isabelle Charest, qui était « notre » ministre déléguée à l'Éducation, est devenue ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air. Il y a dans ce changement de titre une nuance qui devrait nous rassurer. Nous avons appris à connaître Mme Charest durant les quatre années de son mandat précédent, nous avons découvert une oreille plus qu'attentive à nos besoins et préoccupations, et la voilà maintenant « responsable », c'est-à-dire non dépendante d'un autre ministre. Sa voix au Conseil des ministres n'en portera que davantage.

Je veux aussi saluer la nomination de M. Yannick Gagnon, député de Jonquière, à titre d'adjoint gouvernemental du Sport, du Loisir et du Plein air. Nous lui offrons évidemment toute notre collaboration.

Nous n'avons pas encore de « ministère du loisir », mais les dossiers du loisir pourront continuer à progresser résolument au niveau gouvernemental.

MERCI, GENEVIÈVE

Nouvelle moins réjouissante, le départ de notre directrice générale Geneviève Barrière. En neuf ans, Geneviève a accompli un boulot remarquable. Femme d'action et de développement, elle a vraiment contribué à la progression de notre association, tout particulièrement au chapitre de sa crédibilité dans le milieu du sport et du loisir et au niveau gouvernemental. La Journée tactique, la plateforme des guides de sport et loisir, la planification stratégique, les communications, la professionnalisation des services aux membres ne sont que quelques exemples de belles réalisations dont elle a été le moteur.

Merci pour tout, Geneviève! Ces heures de travail avec toi, nos fous rires, nos rencontres Teams durant la pandémie, nos soupers de CA, nos défis, nos alliances, notre amitié… Un souvenir précieux pour moi.

Geneviève nous laisse une association en bonne santé financière et aussi une belle notoriété auprès de nos partenaires. L'élan qu'elle nous a donné pour assurer une meilleure gouvernance continuera de porter fruit.

Et je laisse les derniers mots à son équipe de l'AQLP :

Geneviève,

Tu nous as touchées par ta grande ouverture, ton écoute, ta disponibilité et ta générosité, qui se transposaient par une belle sensibilité à l'égard de ton équipe. Au fil du temps, une complicité d'équipe et des liens d'amitié se sont développés, et c'est avec un pincement au cœur que nous te disons au revoir et à très bientôt. Ta prochaine équipe sera choyée et, sans aucun doute, tu sauras relever avec brio ce nouveau défi. Nous te souhaitons un franc succès.

Amitiés,

Joëlle, Line, Monica, Suzanne et Hélène

En neuf ans, Geneviève a accompli un boulot remarquable. Femme d'action et de développement, elle a vraiment contribué à la progression de notre association.

AQUAM

Tout pour votre installation aquatique

aquam.com • info@aquam.com • 1-800 935-4878

LES PRODUCTIONS
MÉGA-ANIMATION

La référence pour vos événements municipaux depuis plus de 20 ans!

Fête familiale
Carnaval d'hiver
Fête nationale
Personnages
Soirée corporative
Événement virtuel
Animation de foule
Consolidation d'équipe

Et plus de 100 jeux pour compléter vos événements

Le tout sur mesure et adapté à vos besoins!

Notre dynamisme et notre expertise feront de votre événement un succès, c'est garanti!

mega-animation.com
info@mega-animation.com
514-977-0977

GRAND DOSSIER :
ANIMATION ET SERVICES DE PROXIMITÉ

ÉLÉMENTS D'UNE POLITIQUE MUNICIPALE DE LA PROXIMITÉ

ANDRÉ THIBAULT
Ph. D, professeur émérite, UQTR

La pandémie a mis en évidence la pratique libre et la redécouverte des bienfaits des parcs, pistes et sentiers, de la rue et de la nature.

Après l'adoption de politiques relatives à la qualité de vie des personnes et de leurs milieux de vie, les villes et villages du Québec en sont arrivés au point de se doter d'une politique de la proximité pour circonscrire leurs orientations, affirmer leurs valeurs et leurs principes directeurs, et structurer le déploiement de leurs services.

Cet article propose des repères utiles à l'élaboration d'une telle politique et des pistes de réponses aux six questions suivantes :

1. Pourquoi la proximité est-elle une cible incontournable?
2. Quel objectif vise la municipalité en proximité?
3. Comment définir et délimiter la proximité, et comment la situer parmi les autres niveaux de déploiement de services de la municipalité?
4. Quelles personnes et quelle vie communautaire sont particulièrement visées?
5. Quels services sont déployés en proximité?
6. Quel est le rôle des citoyens dans la vie de proximité?

1. POURQUOI LA PROXIMITÉ EST-ELLE UNE CIBLE INCONTOURNABLE?

Depuis quelques dizaines d'années, les villes et villages du Québec se sont positionnés en matière de qualité des milieux de vie et de saines habitudes de vie des familles, des aînés, des jeunes et des immigrants. Aujourd'hui, plusieurs arguments militent en faveur du renforcement de la proximité pour assurer la qualité de vie.

D'entrée de jeu, il faut savoir que le soutien à la proximité ouvre une perspective différente de l'approche habituelle faite de programmes d'activités et du déploiement d'un catalogue de disciplines (sport, plein air, arts, etc.). La nouvelle approche s'appuie sur les caractéristiques et les attentes de la population, et elle vise le loisir expérience, le loisir « espace public » et le loisir aux multiples dimensions, de moins en moins codé ou régi, mais libre et inventif. L'aménagement d'espaces et de structures devient le principal service municipal en soutien au loisir libre des résidents. Il se complète occasionnellement par de l'animation et du soutien professionnel.

La pandémie a mis en évidence la pratique libre et la redécouverte des bienfaits des parcs, pistes et sentiers, de la rue et de la nature. Par ailleurs, l'arrivée au gouvernail municipal d'une génération d'élus plus sensibles à la qualité et à la durabilité des milieux de vie a commencé à modifier la donne.

Un récent rapport de recherche sur l'instauration d'habitudes de vie active en milieu municipal indiquait que « l'habitude (…) obéit à la logique de la vie quotidienne et, en ce

Photo : Shutterstock.com

sens, elle doit être utile, facile, agréable et répétée sans effort[1] ». Dès lors, parmi les actions qui lui sont propres, la municipalité « stimule l'appropriation des comportements de loisir actif pour le plaisir et la satisfaction qu'ils procurent en privilégiant des interventions qui favorisent la pratique quotidienne, particulièrement dans les milieux de vie de proximité[2] ».

Enfin, la volonté affirmée de densification soulève la question de la qualité de ces milieux fortement peuplés sur un territoire restreint. Dès lors, l'aménagement de voisinages où il sera possible de courir, marcher, jouer, bouger, sentir, admirer et jaser sera incontournable alors que les immeubles d'habitation offrent peu d'espaces et de structures à cet effet.

Principe 1 : La qualité des milieux de proximité est essentielle à la qualité de vie.

Principe 2 : La proximité est le lieu premier de l'expression des saines habitudes parce que lieu des pratiques quotidiennes.

2. QUEL OBJECTIF VISE LA MUNICIPALITÉ EN PROXIMITÉ?

Les diverses tentatives de définir une politique de la proximité se sont souvent butées à la complexité et aux sens nombreux que peut avoir la notion de proximité. Le milieu de vie proximal ne constitue pas nécessairement une communauté tissée serrée : la dualité communauté/individus, ou ce que l'on peut appeler le « Je » par rapport au « Nous », reste présente et ne peut être ignorée.

Historiquement, au Québec, les ouvriers pratiquaient leurs loisirs sous le parapluie des paroisses (Bellefleur, 1997). Ces territoires formaient des communautés d'appartenance, sociales, économiques et culturelles complètes. Le loisir générait des liens sociaux et des initiatives associatives. Cependant, dans la république des individus, on remet en question ces types de communautés territoriales (Touraine, 1997) et on constate la réduction de l'importance du lieu de résidence comme lieu d'une expérience communautaire (Forest, 2007). Aujourd'hui, on observe une constellation de communautés d'appartenance hors du milieu de résidence (communauté professionnelle ou étudiante, club sportif ou de plein air, communauté culturelle, etc.). Putnam (2000) a stigmatisé ce déclin de la communauté de voisinage dans *Bowling Alone*.

Bref, entre une vie communautaire presque autarcique, repliée sur elle-même, et une non-vie communautaire, il y a une gamme très large de liens que les personnes peuvent tisser en proximité. C'est cela la proximité aujourd'hui, celle où les citoyens oscillent entre le « Je » et le « Nous ».

Orientation 1 : Le développement des communautés et les services aux personnes doivent cohabiter et caractériser les services municipaux en proximité.

Si le développement des communautés met l'accent sur le partenariat avec les associations, les services publics aux personnes doivent, eux, reposer sur une connaissance de la population et de ses pratiques en loisir, et les décisions se prendre en interaction avec les citoyens résidents.

Orientation 2 : Une politique de la proximité doit reconnaître que la modulation des services se fait en fonction tout à la fois de la démographie, de la géographie, du bâti, de l'histoire des milieux de vie, de la vitalité communautaire et des besoins des habitants considérés comme individus et comme groupes. Voilà les critères qui détermineront les services à déployer.

3. LA PROXIMITÉ : COMPOSITION ET DÉLIMITATION

Dans la littérature en urbanisme et en sociologie urbaine, on convient que la proximité correspond généralement à ce qu'on nomme le voisinage et, dans les villes plus populeuses, au quartier. Essentiellement, le voisinage est le milieu de vie autour de la résidence, alors que le quartier offre des infrastructures et une organisation sociale et communautaire plus complexe pouvant répondre à diverses attentes et donner lieu à des pratiques de loisir plus nombreuses et plus organisées.

Le voisinage et le quartier comme entités de proximité se justifient de plusieurs façons. D'abord, quand vient le temps d'orchestrer

[1] Thibault, André, *Soutenir les municipalités rurales dans l'instauration d'habitudes de loisir actif, Rapport de recherche et recommandation d'un modèle de soutien*, 2021, p. 34. Voir aussi le résumé de l'étude intitulée *Comment soutenir les municipalités de petite taille dans l'instauration d'habitudes en loisir actif, par André Thibault*, Observatoire québécois du loisir, *Bulletin*, vol. 18, nº 14.

[2] *Idem*, p. 41.

des services ou de définir une politique, il faut tenir compte du fait que le citoyen d'aujourd'hui n'habite pas que son voisinage territorial comme au temps des villages du Moyen Âge ou du Québec rural et paroissial. Il peut appartenir à plusieurs milieux ou communautés et y vivre simultanément de sorte que ses attentes envers les divers niveaux de service varient selon son modèle de vie. Les distances peuvent embrouiller ou compliquer le portait. Par exemple, on parle souvent de « commerces de proximité », mais bien des gens font leur épicerie dans de grandes surfaces généralement éloignées de leur résidence.

Par ailleurs, la diversité des pratiques de loisir et la viabilité des services et des infrastructures demandent une masse critique que les voisinages ne peuvent atteindre. Le quartier apparaît alors comme une entité qui peut plus facilement satisfaire les principaux besoins en loisir tout en favorisant la vie communautaire et une société civile plus organisée.

À l'encontre d'une vision linéaire ou en silos des niveaux de service, urbanistes et scientifiques ont réalisé que les notions de voisinage, de quartier et de municipalité constituaient une hiérarchie et portaient un sens différent selon la sociologie, la démographie, l'histoire, le contexte physique et la densité de chaque regroupement.

La notion de voisinage a d'abord été décrite par Arthur Perry en 1929[3]. Malgré l'évolution sociale, ce concept est toujours une référence en urbanisme.

Définition 1 : le voisinage

La plupart des sources s'entendent pour dire qu'il s'agit d'une zone autour du lieu de résidence d'une personne, d'une zone de vie quotidienne où on ressent un sentiment d'appartenance et de sécurité bien que les rapports sociaux varient de forts à faibles. Il est composé de 5000 à 6000 habitants, les services sont accessibles à moins de 400 mètres ou de 15 minutes à pied. Le voisinage présente un indice de marchabilité élevé. Il est à la fois une unité géographique et un milieu de vie.

Pour circonscrire un voisinage, il suffit de choisir un centre de référence et d'inclure les résidences qui lui sont accessibles à 400 mètres au plus ou à un maximum de 10 à 15 minutes à pied. La distance est moins importante que le temps parce que ce dernier tient compte des obstacles comme les autoroutes, les rivières, les voies ferrées et les espaces infranchissables, et qu'il respecte la capacité des uns et des autres, dont les personnes âgées.

C'est ici qu'intervient l'indice de marchabilité, lequel se mesure en fonction du temps requis pour accéder aux éléments suivants : magasins et services divers, équipements de loisir, arrêts de transport en commun; cet indice est élevé si la distance peut être parcourue en 10 à 15 minutes à pied au maximum. Un autre indicateur de marchabilité est la présence de trottoirs et de pistes cyclables pour se déplacer. Finalement, l'indice de marchabilité prend en compte la densité de l'environnement bâti et le sentiment de sécurité[4].

Définition 2 : le quartier

Comme le voisinage, le quartier est délimité selon des critères de distance et d'accessibilité (physique et temporelle), des critères sociaux, culturels et historiques liés à la vie communautaire et au sentiment d'appartenance, et des critères de viabilité des ressources et des infrastructures. Dès lors, la capacité de mobilité à l'intérieur du territoire sans obstacles, le tracé historique, l'appropriation du territoire par les citoyens, l'organisation de la vie communautaire (mesurée notamment par le nombre d'associations actives et leur diversité), le nombre d'habitants et la densité d'occupation du territoire devraient permettre de tracer le contour d'un quartier.

Une politique municipale de la proximité proposera une carte des voisinages et des quartiers.

4. QUELLES PERSONNES ET QUELLE VIE COMMUNAUTAIRE SONT PARTICULIÈREMENT VISÉES?

Henning et Liebig (1996) ont étudié le rôle des liens faibles entre voisins, c'est-à-dire « les contacts quotidiens sans prétention dans le voisinage » (p. 6). Ils ont souligné que les quartiers résidentiels restaient impor-

L'indice de marchabilité se mesure en fonction du temps requis pour accéder aux éléments suivants : magasins et services divers, équipements de loisir et arrêts de transport en commun.

Photo : Shutterstock.com

[3] Perry, Arthur, *The Neighbourhood Unit*, Regional Survey of New-York and its Environs, vol. VII, 1929.

[4] Voir le guide *Marchabilité pour les personnes âgées (MAPPA)*, de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ)

carpell surfaces

1 866 322-7735
CARPELL.COM

SURFACES SYNTHÉTIQUES SPORTIVES

20 ANS D'EXPÉRIENCE | 50 CERTIFICATIONS INTERNATIONALES | 1800 INSTALLATIONS

DESIGN, CONSTRUCTION ET INSTALLATION DE TERRAINS SPORTIFS, PISTE D'ATHLÉTISME ET TERRAINS DE JEUX

Certifications FIFA, World Rugby, World Athletics. Classification Court Pace ITF
Anti-chocs conformes et supérieurs aux normes CSA-Z614-07 et ASTM F-1292-04 R.B.Q. 8278-1501-33

www.creationsdanslesarbres.com

Créations dans les ARBRES

STEVE DESBIENS
CONCEPTEUR | 450 917-3283

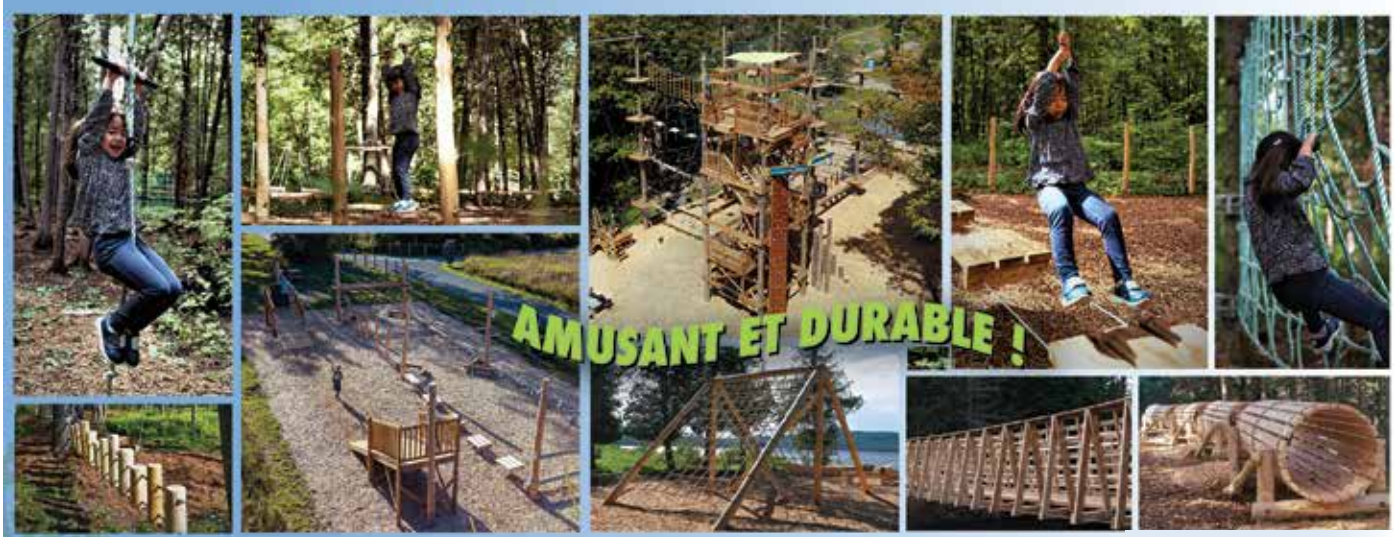

Parcours d'hébertisme sur arbres ou poteaux au sol ou en hauteur.
creationsdanslesarbres@gmail.com Géré par : Les Constructions Steve Desbiens Inc. # RBQ : 5635-5456-01

tants pour des groupes tels que les enfants, les personnes âgées et les handicapés, qui ont des chances de passer sensiblement plus de temps chez eux et aux alentours que les personnes qui travaillent à temps partiel ou à plein temps.

Le voisinage est surtout investi par les familles. Les enfants devenus adolescents peuvent cependant déplacer leur principal milieu de vie au niveau du quartier, voire de la municipalité, forts des relations qu'ils ont construites à la polyvalente, par des emplois étudiants, ou dans des clubs sportifs ou culturels. Pour eux, le voisinage reste un milieu de vie, mais qui ne joue plus le rôle de milieu de vie principal.

Dès lors, il est justifié de cibler ces groupes dans l'aménagement des services et leur mise à jour constante selon leur évolution. Ainsi, les modules de jeux d'un parc pourraient être remplacés par un mobilier destiné aux adolescents ou aux aînés.

5. QUELS SERVICES SONT DÉPLOYÉS EN PROXIMITÉ?

Dans le voisinage, on observe des loisirs quotidiens en pratique libre comme faire une marche, faire de l'activité physique, faire des rencontres, jaser avec ses voisins, s'asseoir pour lire dans un parc ou regarder le paysage, déambuler, jouer dans la rue. Ces loisirs spontanés ne se planifient pas et demandent très peu d'équipement.

Engagement 1 : services au voisinage
Un parc de voisinage
Des corridors sécuritaires

On reconnaît dans le voisinage des services de base communs et des services particuliers répondant à des besoins de résidences où les occasions de loisir sont plus limitées.

1. Les services de base sont composés d'un espace vert, de corridors sécuritaires de marche et de vélo, et de structures ou modules adaptés aux habitants. Ces services peuvent être complétés par des permis de jouer dans la rue ou du soutien à des fêtes de voisins.
2. Parmi les services particuliers, mentionnons des jeux d'eau, des paniers de basketball et des activités d'animation si les familles n'ont pas accès à de tels équipements ou services. Les « troisièmes lieux[5] » seront plus présents et animés si la solitude est plus élevée; on parlera alors de bâtiments communautaires.

Orientation 3 : critères d'identification des services au voisinage

Quatre règles gouverneront les décisions de déploiement de services en proximité et deviendront autant de principes et d'engagements d'une politique de la proximité :

1. Les services particuliers dépendent de la composition de la population du voisinage. Dès lors, les données nécessaires doivent être revues périodiquement pour évaluer la pertinence des aménagements et des services et identifier les correctifs nécessaires.
2. Les aménagements, les infrastructures et le matériel de voisinage doivent soutenir la pratique libre, récréative et génératrice de liens au quotidien.
3. L'intervention d'animation est ponctuelle et sert à dynamiser l'appropriation des lieux par les citoyens.
4. La densité et le type de résidences peuvent justifier des aménagements plus nombreux et plus diversifiés selon le potentiel et les carences des résidences.

Engagement 2 : services au quartier

Dans le quartier, les services soutiennent la vie communautaire et sociale, le loisir organisé ou encadré (les sports fédérés, sauf au niveau excellence), la pratique des arts en amateur, la diffusion et la pratique libre d'activités requérant un plateau spécifique.

Les aménagements peuvent inclure des parcs et des espaces publics multisports, des parcours d'activité physique, des sentiers et des pistes de marche, de vélo et de course. Selon le nombre d'habitants, on aura des infrastructures communautaires, culturelles, récréatives et sportives soutenant les pratiques aux niveaux découverte, initiation, récréation et compétition.

On peut offrir un programme d'activités si leur viabilité est assurée : camp de jour, conditionnement physique, conférences, etc.

Enfin, selon le niveau de vitalité et d'organisation de la vie communautaire, des services de soutien matériel, financier et professionnel seront déployés auprès des groupes et des associations.

[5] Concept mis au point par Ray Oldenburg en 1989 dans son livre *The Great Good Place* (Da Capto, éd.), le « troisième lieu » est défini comme un lieu public où les gens, souvent des habitués, se rencontrent, discutent, flânent et élaborent des projets communs sans contraintes ni obligations, en dehors de la maison (1er lieu) et du lieu de travail (2e lieu). Au Québec, les bibliothèques sont nombreuses à avoir adopté ce concept dans leur aménagement. Parcs, restaurants Tim Hortons et centres de loisir sont des exemples de lieux souvent adoptés comme troisièmes lieux.

UNE EXPERTISE DE POINTE À LA MESURE DE VOS ATTENTES

- Gestion et exploitation d'équipements récréotouristiques
- Services-conseils en loisir culture et tourisme
- Planification, études et analyses

Sodem Sogep DEMSIS

(514) 527-9100
SERVICES OFFERTS PARTOUT AU QUÉBEC

GYM PLUS inc.
équipement de gymnase
819 479-5883

ARAQ
Association des responsables aquatiques du Québec
Gagnant de la bourse ARAQ Innovation 2017
Produit innovateur!
Basculez votre tremplin et libérez votre piscine
Facile à utiliser / Fonctionnel /Sécuritaire
François Dubois
fdubois@gymplus.ca
1245 rue Hamel, Drummondville QC J2C 4X8
www.gymplus.ca

Orientation 4 : quatre critères pour le choix des services et des infrastructures de quartier

1. Les pratiques actuelles et nouvelles observées
2. La densité et la composition de la population
3. La vitalité de la vie communautaire mesurée selon la dynamique des groupes et des associations citoyennes
4. La mobilisation, le niveau d'initiative et la participation de la population à la planification

6. QUEL EST LE RÔLE DES CITOYENS DANS LA VIE DE PROXIMITÉ?

En proximité, le sentiment d'appartenance et l'engagement bénévole sont généralement bien développés et la mobilisation plus facile. Il en va de même de l'appropriation de leurs loisirs par les citoyens, regroupés ou non en association. Dès lors, au nom des valeurs démocratiques et dans le respect de la nature du loisir librement choisi et vécu, la consultation et le partenariat doivent devenir une valeur et une culture organisationnelle en loisir public. Sans parler de l'avantage sur le plan des ressources financières et humaines : les bénévoles en loisir au Québec représentent 40 000 postes permanents et leur contribution vaut plus de 50 % des dépenses et investissements des municipalités.

Principe 3 : Toute politique de la proximité intégrera la participation et la consultation citoyenne comme valeur et principe d'action, et sera fondée sur une veille régulière de la composition et des comportements de la population de proximité.

CONCLUSION

Toute élaboration d'une politique de la proximité sera l'affaire de plusieurs services dans la municipalité et pourra impliquer d'autres institutions locales comme les centres de services scolaires. Et comme les services de proximité reposent largement sur des aménagements, il est clair qu'il faudra mettre à jour les exigences envers les promoteurs appelés à construire les voisinages de demain.

CHEF DE FILE DANS
LES ARENAS

Jet Ice
BONNE VIE À LA GLACE
AQLP
AQAIRS
CURLING QUÉBEC
Centre de service à Montréal et à Québec
• Vente et Location
• Entretien & pièces
• Formation
• Peinture sur Glace
• Service Routier
• Réusinage
ZAMBONI
Robert Boileau Inc.
arenazone.com

GVL GESTION VINCENT & LIMOGES inc.
Gestionnaires en loisirs et équipements

GESTION DÉLÉGUÉE

DE CAMP DE JOUR

AES
Une division de GVL inc.
Déjà 25 ans!

PLUS DE 25 VILLES ET MUNICIPALITÉS NOUS FONT CONFIANCE DEPUIS 1995

GVL-INC.COM
450-678-6290

L'ENGOUEMENT MARQUÉ POUR LE LOISIR DE PROXIMITÉ : UNE TENDANCE DURABLE?

YVAN LÉPINE

Début 2021, alors que la pandémie de COVID-19 fait rage, la Ville de Vaudreuil-Dorion prend la décision de devancer l'aménagement d'un terrain qu'elle avait acquis en bordure de la baie de Vaudreuil. Ainsi naît une initiative qui connaît un succès instantané dès l'été 2021 : le parc Le 405, doté de diverses zones d'activités où l'on peut, par exemple, se retrouver entre amis, manger une bouchée, se détendre ou assister à des spectacles.

Vincent Bastien
Photo : Ville de Vaudreuil-Dorion

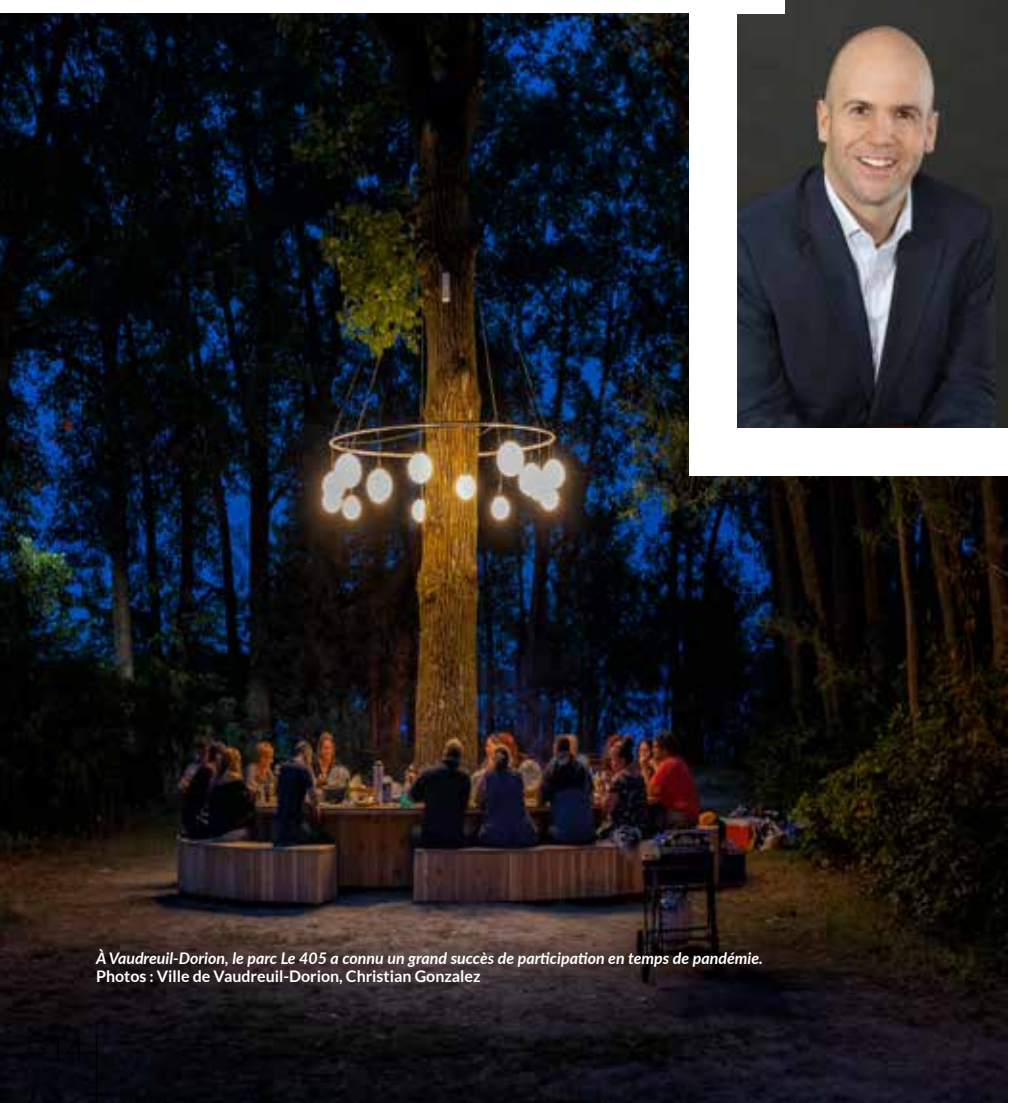

À Vaudreuil-Dorion, le parc Le 405 a connu un grand succès de participation en temps de pandémie.
Photos : Ville de Vaudreuil-Dorion, Christian Gonzalez

Cette réalisation est l'un des nombreux exemples qui démontre l'importance d'offrir davantage d'infrastructures de proximité au niveau municipal. La pandémie a probablement accéléré ce besoin déjà manifeste des citoyennes et des citoyens d'avoir accès à plus de lieux proposant divers services, et ce, tant pour la pratique d'activités encadrées que pour la pratique libre. Mais cet important engouement pour le loisir de proximité observé au cours des dernières années perdra-t-il en intensité lorsque la vie dite « normale » aura repris son cours?

« Durant la pandémie, les activités et les événements étant annulés, on s'est dit qu'on pouvait simplement créer une destination, un lieu de rassemblement pour les citoyens qui, eux, pourraient l'adapter en fonction des mesures sanitaires », lance Vincent Bastien, directeur du Service des loisirs et de la culture de Vaudreuil-Dorion.

Une grande table ronde y est notamment construite autour d'un arbre, dans un esprit « gaulois ». Cette installation, appelée « La Grande Tablée », est si populaire qu'un système de réservation a dû être mis en place. Ainsi, le 13 juin 2022, toutes les périodes de réservation pour les semaines de juillet et août ont été comblées en moins d'une heure, même avec une limitation d'une réservation mensuelle par famille.

Les plateformes installées au bord de l'eau pour faire du yoga, jouer ou simplement se reposer sont aussi très prisées des utilisateurs. De plus, divers événements rassembleurs sont tenus dans le parc : rencontres d'improvisation, soirées festives, Oktoberfest, etc., le tout s'inscrivant dans une programmation quatre saisons. La réalisation du parc Le 405 a ainsi remporté le prix Coup de cœur du jury du Mérite ovation municipale de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) lors de ses assises de 2022.

DES PARCS TRÈS POPULAIRES

La croissance de l'attrait des parcs urbains ne se manifeste pas qu'à Vaudreuil-Dorion. En mai 2022, à Salaberry-de-Valleyfield, la Ville a dû mettre en place des mesures exceptionnelles afin de contrer les effets d'un « achalandage excessif » au parc des Hirondelles. Ces mesures incluaient l'adoption d'une nouvelle réglementation sur le stationnement dans les rues avoisinantes, la concentration de l'accès au parc en un seul point et de nouvelles règles de sécurité[1].

À Québec, comme réponse aux besoins de socialisation découlant de la pandémie, la Ville a modifié sa réglementation afin de permettre, durant certaines périodes de l'été 2020, la tenue de barbecues et la consommation d'alcool accompagnant un repas dans 22 parcs dits « conviviaux ». « C'est une mesure qui a été fort appréciée par les citoyens dès sa création », affirme Audrey Perreault, conseillère en communication à la Ville de Québec. L'administration municipale a donc augmenté le nombre de parcs conviviaux à 41 en 2021, puis l'a réduit à 27 en 2022, en vertu de nouveaux critères de sélection : grandeur des parcs, accessibilité des aires de pique-nique, présence d'installations sanitaires, etc.

En période hivernale, la Ville de Laval a misé sur la bonification de son programme « Dehors cet hiver » durant la pandémie. Elle a ainsi aménagé dans ses parcs des buttes naturelles formant de larges glissades ou des corridors de glisse, ainsi que des labyrinthes et même un minigolf. L'adaptation de ce programme a permis une participation libre qui a été bien appréciée des utilisateurs, comme l'ont expliqué Myriam Crête, agente de soutien aux opérations, et Valérie Tcholkayan, animatrice à la vie de quartier à la Ville de Laval, lors de la dernière Conférence annuelle du loisir municipal (CALM).

LE PLEIN AIR DE PROXIMITÉ AUSSI

Si la pandémie a provoqué des périodes de confinement, elle a également généré un besoin de s'évader hors du domicile lorsque l'occasion se présentait, de telle sorte que les rues, pistes et sentiers ont paru envahis par les piétons et autres utilisateurs à certains moments. L'engouement fut d'une telle ampleur que les commerces d'équipements de plein air ont rapidement connu des ruptures de stock, ne pouvant répondre à une telle croissance, imprévisible et fulgurante, notamment alimentée par les besoins des nouveaux adeptes.

Tous les cinq ans, Vélo Québec effectue un sondage exhaustif sur la pratique de la « petite reine ». Les résultats de celui réalisé à l'automne 2020 révèlent que la hausse du nombre de cyclistes, déjà perceptible avant la pandémie, a poursuivi sa progression. De 2015 à 2020, cette activité (ou ce moyen de transport actif) a ainsi gagné quelque 250 000 adeptes au Québec[2]. (voir graphique en page 16)

> En réponse aux besoins de socialisation découlant de la pandémie, la Ville de Québec a modifié sa réglementation.

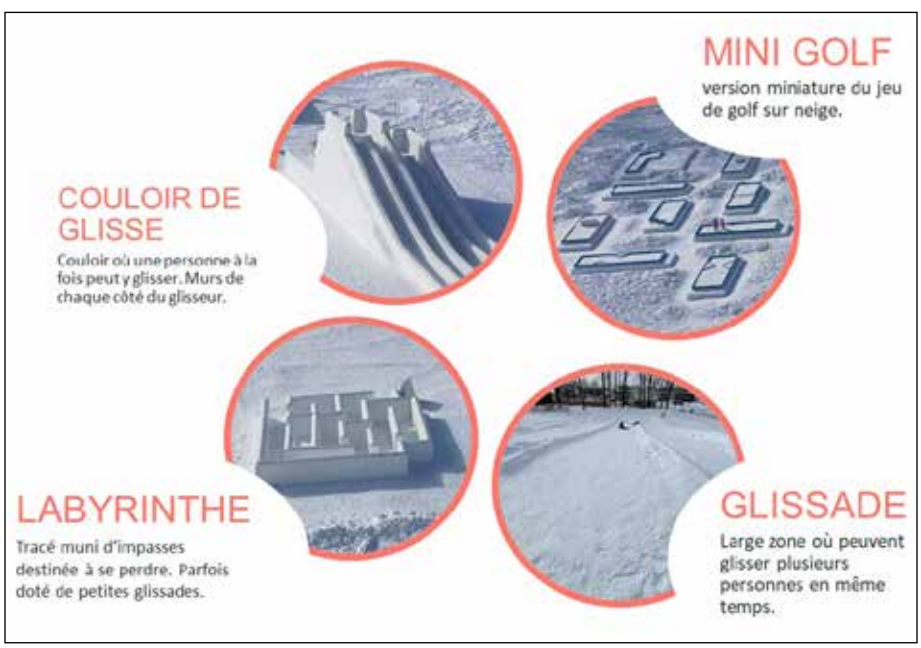

La Ville de Laval a aménagé des buttes naturelles, des labyrinthes et même un minigolf pour permettre une participation libre durant la pandémie.

[1] Voir https://www.ville.valleyfield.qc.ca/actualites/des-mesures-pour-attenuer-lachalandage-au-parc-des-hirondelles.

[2] Vélo Québec, *L'état du vélo au Québec en 2020*, https://www.velo.qc.ca/wp-content/uploads/2021/06/vq-edv2020-fr.pdf, p. 4.

Évolution du nombre de cyclistes (en millions)

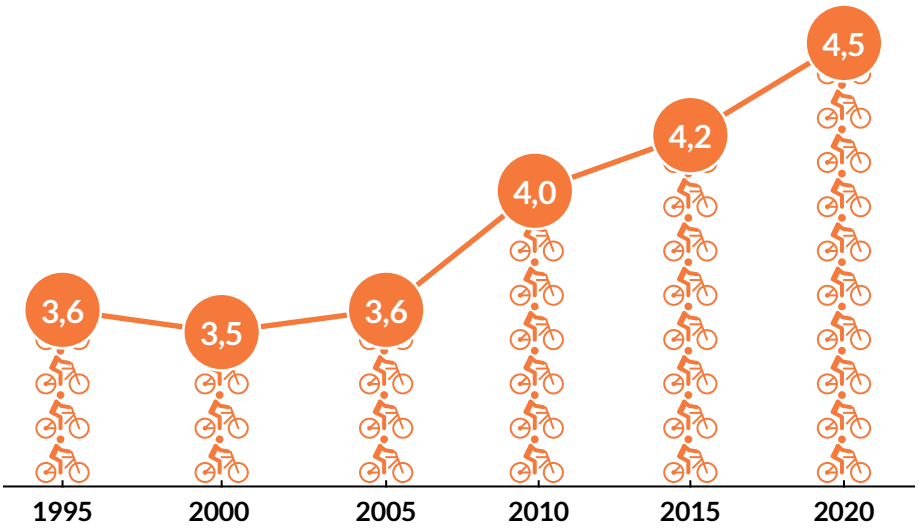

Le ski de fond a également connu un gain de popularité durant la pandémie. « Au Québec, nous sommes passés d'environ 600 000 fondeurs à quelque 800 000 à 1 000 000 de pratiquants, souligne le directeur général de Ski de fond Québec, Claude Alexandre Carpentier. Cette recrudescence est restée, car ceux qui avaient délaissé ce sport ont retrouvé le plaisir du plein air et de la glisse alors que nous étions confinés. »

La randonnée pédestre et en raquettes a aussi été adoptée par bon nombre de Québécois. À la suite d'un sondage auquel ont répondu 75 gestionnaires de sentiers, Rando Québec rapportait que l'achalandage de ces installations avait augmenté de 62,6 % entre 2019 et 2021, avec une hausse notable chez les débutants et les familles[3].

UN PHÉNOMÈNE DURABLE?

Questionné sur le caractère durable des changements observés dans le loisir de proximité au cours des dernières années, le directeur général de l'organisme Vivre en ville, Christian Savard, répond prudemment : « J'ose croire que ça l'est. Il y a eu durant la pandémie une accélération du besoin pour ce genre d'équipement ou d'événement. C'est clair que les gens recherchaient d'être à l'extérieur et en même temps avec du monde. »

Peut-on faire un lien avec l'émergence du mouvement « *slow* » (*slow city*, *slow food*, *slow travel*) dans les années 80? « Effectivement, il y a des éléments de ce mouvement *slow*, dont le désir de se connecter avec une certaine proximité, répond M. Savard. J'ai tendance à croire qu'il y a des changements d'ordre culturel dans tout ça. »

Christian Savard, directeur général de Vivre en ville
Photo : Vivre en ville

Daniel Côté, président de l'UMQ
Photo : Roger St-Laurent

> Vivre en ville vient de publier le guide *Collectivités en santé*, qui prône notamment l'aménagement de milieux de vie complets, « [...] propices à la socialisation, à la récréation, à la pratique sportive, à la détente, à l'éducation ou à la culture [...] », comme des infrastructures de loisir, des places publiques multifonctionnelles et des parcs[4].

Le président de l'Union des municipalités du Québec et maire de Gaspé Daniel Côté estime de son côté que « c'était déjà une tendance avant la pandémie, mais celle-ci a renforcé l'essor de la pratique libre d'activités de loisir, le plus souvent de plein air. » Est-ce que l'arrivée de nouveaux maires, plus jeunes dans bien des cas, peut avoir une influence au cours des prochaines années pour favoriser la pratique d'activités de loisir public de proximité? Le président de l'UMQ juge que « cela dépend plutôt des valeurs individuelles des élues et des élus en poste, par exemple leur niveau d'engagement personnel en faveur d'un mode de vie physiquement actif et, surtout, des besoins exprimés par les citoyennes et les citoyens ».

M. Côté n'hésite pas à établir un lien entre cette tendance et la pénurie de main-d'œuvre qui frappe les municipalités dans toutes les régions du Québec. « Les municipalités doivent et devront faire preuve de créativité et d'innovation dans leur offre de loisirs afin de répondre aux demandes de leurs milieux, affirme-t-il. La pratique libre d'activités de loisirs et de plein air nécessite moins de personnel; donc les municipa-

[3] Voir https://www.randoquebec.ca/la-pandemie-sur-les-sentiers-un-besoin-de-soutien-accru-pour-les-gestionnaires/

[4] Vivre en ville, *Collectivités en santé*, https://vivreenville.org/media/1324753/VenV_Collectivites-en-sante.pdf, p. 26.

Nathalie Boucher, directrice de REsPIRE
Photo : Nicolette Jackson-Pownall

Photo : Ville de La Tuque

lités seront certainement appelées à axer davantage leur offre dans cette direction les prochaines années. »

La directrice de l'organisme RE$_S$PIRE, Nathalie Boucher, penche également vers une tendance durable. « L'intérêt pour les événements et équipements de loisirs publics démontre que l'espace public de proximité est un front pionnier dans la reconquête des villes vers l'intérieur, dans un contexte de densification urbaine, de marchandisation de l'image, et de préoccupations environnementales, estime-t-elle. La sédentarité imposée par les restrictions liées à la pandémie de COVID-19 a certainement accéléré cette tendance. Mais il faudra encore quelques années avant de confirmer l'impact durable des pratiques et des intérêts forts qui se sont formés pendant la pandémie. »

RE$_S$PIRE est un organisme qui vise à promouvoir l'aménagement, la revitalisation et l'utilisation des espaces urbains par la recherche en sciences sociales. « L'angle qu'on adopte chez RE$_S$PIRE permet de comprendre comment des gens différents interagissent dans l'espace qui leur est offert, avec le mobilier, les éléments naturels, et en fonction des autres personnes présentes, explique Mme Boucher. Pour nous, il est évident que la façon dont on utilise un espace, que ce soit un sentier, une piste cyclable, un terrain de sport ou des tables de pique-nique, a tout autant à voir avec l'identité sociale, les valeurs portées socialement, la présence et la proximité de gens différents. »

CONCILIER PROMOTION ET HAUSSE D'ACHALANDAGE

En juin 2021, l'organisme M361 (anciennement, Québec en Forme) a tenu un webinaire[5] fournissant une panoplie de conseils afin de concilier la nécessité de rendre accessibles des installations de plein air de qualité, d'en faire la promotion et de répartir adéquatement la hausse d'achalandage en découlant, particulièrement en période de pandémie.

Estelle Paulhus, coordonnatrice en loisir, culture, tourisme, événementiel et social à la Ville de La Tuque y participait comme conférencière, en compagnie d'Isabelle Bérubé, directrice du développement et spécialiste en gestion de l'achalandage à la Société pour la nature et les parcs du Canada – section Québec.

Voici quelques conseils issus de ce webinaire :

Sur les mesures de gestion (flux, horaires, tarification, aménagement)

- Tenir des statistiques de fréquentation (pistes et stationnement) et les diffuser au public, notamment par les médias sociaux
- Faire connaître l'horaire des périodes où une réservation ou un droit d'utilisation est requis
- Réduire l'effet d'entonnoir à l'entrée principale en aménageant une sortie distincte (créer une boucle entrée-sortie)
- Promouvoir l'utilisation des périodes plus creuses et instaurer, au besoin, une tarification dynamique en ce sens
- Adapter les installations afin de répondre adéquatement aux besoins de base des utilisateurs, comme le stationnement et les services sanitaires
- Créer des stationnements satellites, notamment en prenant entente avec des entreprises environnantes fermées les week-ends
- Bonifier l'offre de transport en commun, par exemple par la mise en place de navettes

Photo : Shutterstock.com

> « La façon dont on utilise un espace a tout autant à voir avec l'identité sociale et la proximité des gens différents. »
> — Nathalie Boucher, RE$_S$PIRE

[5] Voir https://lepointeur.ca/article/plein-air-de-proximite-en-milieu-municipal-comment-gerer-lachalandage-accru/.

Depuis plusieurs années, la Ville de La Tuque accorde beaucoup d'importance au plein air de proximité.
Photo : Ville de La Tuque, Félix Rioux

Sur les mesures de sensibilisation et de promotion

- Rappeler aux utilisateurs les principes de fréquentation responsable des lieux de plein air (rapporter ses déchets, rester dans les sentiers, ne pas nourrir les animaux, etc.), en gardant en tête la présence de nouveaux adeptes
- Doser adéquatement l'affichage de consignes (éviter l'effet de pollution visuelle)
- Accroître la promotion des espaces nature en général, non seulement ceux étiquetés « plein air »
- Inviter la population à revisiter son quartier (ou l'arrière-pays en milieu rural) au moyen de concours ou d'activités ludiques
- Tenir des activités d'initiation, de découverte, des festivals, etc. durant les périodes de plus faible achalandage des installations de plein air

Sur les mesures de développement

- Utiliser les terrains vagues pour aménager des îlots de verdure et planifier les besoins de base en découlant (poubelles, tables à pique-nique, sentier d'accès, etc.)
- Offrir des niveaux d'activité physique répondant à tous les besoins (ceux des débutants, des aînés, des familles, des personnes à mobilité réduite ou à faible revenu, etc.)

ACCÉLÉREZ VOS PROCESSUS

GRÂCE À NOTRE APPLICATION DÉDIÉE

Nos solutions logicielles conviviales et performantes couvriront l'ensemble de vos besoins en gestion et organisation. Depuis 1989, Logiciels Sport-Plus inc. développe des applications pour simplifier et faciliter le travail des employés qui oeuvrent dans tout service de loisirs, centre sportif, organisme à but non lucratif et organisme sportif.

UNE MULTITUDE DE FONCTIONNALITÉS

INSCRIPTION, RÉSERVATION ET LOCATION

Plusieurs possibilités s'offrent à vous : inscription aux activités par Internet ou sur place, réservations et location de plateaux.

GESTION D'ÉQUIPEMENTS, D'EMPLOYÉS ET DE PRODUITS

Dotez-vous d'un processus de gestion fiable et efficace grâce à notre logiciel complet et évolutif.

INTERFACES CONVIVIALES

Nos applications sont conçues de façon à plaire à tous les utilisateurs et à faciliter les processus.

GESTION FINANCIÈRE

Gardez la main sur vos opérations (encaissements, paiements, remboursements) et visualisez et imprimez vos rapports (recettes, revenus).

PAIEMENT EN LIGNE

Il est facile de récolter les paiements de vos membres qui peuvent consulter, réserver, s'inscrire et payer par carte de crédit via Internet.

BILLETTERIE

Notre nouveau logiciel vous permet d'effectuer la gestion, la vente et l'impression de billets de spectacles pour sièges réservés ou admission générale.

AFFICHAGE DYNAMIQUE

L'affichage dynamique permet à vos clients de visualiser rapidement les plages horaires de vos glaces, terrains ou encore les réservations de vos installations.

GESTION DES ACCÈS

Gérez les entrées d'une installation avec différents dispositifs. Le logiciel génère les cartes de membres avec ou sans photo. Il peut s'agir de cartes RFID.

APPLICATION MOBILE

Sport-Plus au bout de vos doigts ! Profitez de notre application mobile pour que vos citoyens et clients n'aient plus à s'encombrer de carte physique.

PLUS DE 350 CLIENTS SATISFAITS, NOTRE GRANDE FIERTÉ.

LS+ SPORT-PLUS

Fournisseur de solutions logicielles
Inscription - Réservation - Location

1.866.450.582.4329
INFO@LOGICIELS-SPORT-PLUS.COM
LOGICIELS-SPORT-PLUS.COM

NOS CITOYENS EN DEMANDENT ET EN REDEMANDENT

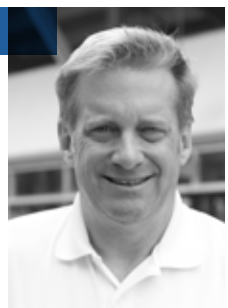

RÉJEAN LEVESQUE

Photo : Shutterstock.com

La Révolution tranquille a graduellement amené les municipalités du Québec à s'approprier la responsabilité des services de proximité.

Amorcée au début des années 1960, la Révolution tranquille a graduellement amené les municipalités du Québec à s'approprier la responsabilité des services de proximité, jusqu'alors animés et gérés par les paroisses. L'église paroissiale était le principal point de rassemblement des habitants d'un quartier ou d'un village, mais l'institution possédait et gérait aussi les infrastructures sportives et récréatives de la collectivité réparties sur les terrains adjacents. En général, on n'y retrouvait qu'une patinoire extérieure et un terrain de baseball. Le sous-sol de l'église était aménagé en salle communautaire, servant de lieu d'accueil de nombreuses activités animées par des religieuses et tenues sous l'œil attentif du curé de la paroisse.

En quelque 60 ans, l'offre de services de proximité se sera grandement diversifiée. Depuis le début du nouveau millénaire, la demande s'est toutefois accrue de façon exponentielle. La pandémie aura fait exploser les besoins de la population pour l'accès à des services, des espaces et des infrastructures lui permettant de se divertir principalement en pratique libre, sans animation ni encadrement.

Agora Forum a interviewé quatre partenaires de diverses organisations du milieu du sport, du loisir et de la culture, de niveaux local, régional et provincial. Voici les principaux constats, enjeux et opportunités en matière de services de proximité qui ressortent des entrevues. Bien que non exhaustifs, les éléments que nous avons identifiés tracent, selon nous, un portrait assez fidèle de la situation actuelle. Ce portrait est complémentaire en quelque sorte aux données et autres renseignements présentés dans les différents articles offerts sur le thème de ce numéro.

20 CONSTATS

1. **La « qualité de vie » des citoyen(ne)s au cœur des priorités**
   - Animation et services de proximité : stratégies prioritaires pour, entre autres, promouvoir le maintien ou l'adoption de saines habitudes de vie
   - Un des objectifs : PRÉVENIR PLUTÔT QUE GUÉRIR
   - Services de proximité mis en place notamment pour :
     - Favoriser la socialisation
     - Contrer l'isolement des personnes seules, et parfois vulnérables
     - Intégrer les nouveaux arrivants
2. **Augmentation exponentielle de la demande des citoyen(ne)s**
   - Croissance marquée de la pratique d'activités libres
   - Fluctuation (à la baisse) faible ou modérée de la pratique d'activités encadrées
3. **Plusieurs enjeux maintenant considérés dans l'analyse des projets**
   - Urbanisme
   - Environnement et changements climatiques
   - Mobilité durable et transport
   - Santé (physique et mentale)
4. **Changements importants dans les habitudes des gens avec l'augmentation du télétravail**
   - Entraînement à la maison
   - Plus de disponibilité en raison d'un horaire différent et plus flexible
5. **Évolution et diversification des besoins en raison de l'émergence de nouvelles tendances**
   - Exemple : introduction du pickleball au Québec par les « snowbirds » l'ayant découvert lors de séjours en Floride

Photo : Shutterstock.com

6. **Appropriation des lieux et des espaces par les communautés culturelles, entre autres les parcs des grands centres urbains**
   - Exemple : le parc Jarry à Montréal utilisé pour des matchs de cricket organisés par certaines communautés culturelles originaires de pays où ce sport est très populaire
7. **Citoyens plus revendicateurs et davantage renseignés pour étayer leurs argumentaires**
8. **Les revendications et les attentes citoyennes ne passent plus toujours par les organismes locaux**
   - Souvent présentées par un groupe de résidents d'une rue ou d'un quartier, ou encore les adeptes d'une activité qui n'est pas nécessairement encadrée
9. **Appui des demandes citoyennes, directement ou indirectement, par différents groupes de pression**
   - Alliance avec des groupes en environnement ou voués à la protection du territoire, avec des chambres de commerce
   - Exemple, pour sauvegarder un parc ou demander le rachat d'un terrain de golf par la municipalité
10. **Vision et analyse plus globale des demandes et des projets proposés, incluant divers aspects à considérer qui peuvent exiger l'intervention de plusieurs services municipaux**
    - Urbanisme
    - Environnement
    - Santé
    - Mobilité et transport
11. **Nouvelle génération de jeunes élus plus favorables aux réalités de la nouvelle économie, particulièrement dans les grandes villes**
    - Exemple : les maires de Laval, Longueuil et Québec préoccupés davantage des enjeux environnementaux et de la mobilité durable
12. **La culture des municipalités rurales ayant moins de ressources et davantage campées dans les anciens paradigmes**
13. **Depuis le tournant du nouveau millénaire, les enfants ne jouent plus (ou autant) dehors près du lieu de résidence**
    - Parents davantage préoccupés par la sécurité
    - Vie familiale de plus en plus planifiée et organisée
14. **Transformation des besoins et de la demande en fonction de facteurs sociodémographiques changeants**
    - Vieillissement de la population
    - Quartiers rajeunis avec l'arrivée de plusieurs nouvelles familles
    - Culture de quartier modifiée par suite de l'intégration de nouvelles communautés culturelles
15. **Non-disponibilité de certains plateaux, notamment les gymnases et autres types de plateaux sportifs, les salles de spectacle et les locaux d'établissements scolaires**
    - Difficulté de conclure des ententes de partage de plateaux avec les établissements scolaires et les centres de services scolaires
    - Enjeux légaux pouvant constituer des freins, notamment les assurances
16. **Frais supralocaux limitant l'accessibilité aux non-résidents des espaces et des services offerts dans des municipalités voisines**
    - Difficultés à conclure des ententes intermunicipales de partage d'espaces et de services
    - Revendication des non-résidents à titre de contribuables pour l'utilisation d'infrastructures subventionnées et considérées comme biens collectifs
17. **Accueil massif de non-résidents de grands centres urbains ou de municipalités avoisinantes dans des espaces récréatifs ou des parcs de petites municipalités qui doivent assumer l'ensemble des frais**
    - Exemple : suroccupation des plages de la Gaspésie durant l'été 2020
18. **Grands espaces à usage spécialisé et unique à des fins de compétition de haut niveau**
    - Exemple : stade de soccer ou de baseball en gazon naturel interdit à la pratique libre ou récréative
19. **Pénurie et roulement de la main-d'œuvre, incluant les fonctionnaires municipaux, les élus et les bénévoles**
    - Engagement de courte durée d'un parent bénévole qui accompagne son enfant et départ du parent dès la « carrière » de son enfant terminée
    - Temps limité des bénévoles, peu enclins à investir du temps et de l'énergie pour s'adapter à des changements de processus souhaités par l'organisation (préfèrent demeurer dans leur zone de confort)
    - Manque de relève : survie difficile d'une activité ou d'une organisation reposant sur les épaules d'un ou de quelques bénévoles passionnés
    - Fragilité du maintien d'un service d'une petite municipalité en raison de ressources humaines limitées
20. **Tendance à la hausse de la délégation de responsabilités à des tiers pour, entre autres, réduire la charge financière**
    - Exemple : gestion de plateaux et de la pratique, libre ou encadrée, confiée à des clubs ou à des OBNL

5 ENJEUX

1. **Ressources financières limitées**
   - Remettre à niveau des infrastructures existantes ou réaliser de nouveaux projets d'aménagement ou de construction?
     - Mettre en péril la survie d'une infrastructure en pelletant vers l'avant le financement « pas très sexy » de sa mise à niveau nécessaire
   - Limiter ou non les revenus de taxes foncières?
     - Dilemme entre développement d'un projet domiciliaire ou implantation d'une nouvelle entreprise et aménagement d'un parc ou d'une infrastructure de proximité
2. **Espaces disponibles restreints**
   - Changer la vocation d'un espace spécialisé en raison de son faible taux d'achalandage
   - Être davantage créatif dans l'aménagement
     - Favoriser des projets multifonctionnels par la création d'espaces à usages multiples plutôt qu'uniques
     - Aménager un bâtiment facilitant la cohabitation de différentes activités avec des zones de pratique isolées et distinctes pour différents groupes
   - Renouveler les méthodes d'utilisation et de configuration des espaces afin d'en optimiser l'utilisation
     - Exemple : augmenter le nombre d'utilisateurs dans une même période en subdivisant un terrain de balle pour accueillir plus d'un groupe de jeunes
3. **Croissance de l'achalandage en pratique libre et de la demande de services à cette fin**
   - Implanter des outils de gestion à l'intention des citoyens
     - Exemple : plateforme de réservation en ligne pour les bains libres
4. **Diversification et croissance des besoins**
   - Ajuster l'offre en fonction des nouvelles tendances

OPINION DES PARTENAIRES

Tarification des non-résidents

« À partir du moment où tu prends de l'argent du PAFIRS, un programme de subvention d'infrastructures, pour un projet à Trois-Rivières, à Saint-Jérôme ou à Mascouche, ça devient un investissement de tous les citoyens et citoyennes du Québec. Mais je crois quand même qu'il devrait toujours y avoir des frais supplémentaires pour un non-résident parce que c'est une manière de prioriser le résident, de mettre une certaine frontière pour que ça ne devienne pas de l'abus. »

Configuration des espaces

« Quand les terrains de baseball sont en synthétique, on peut les rediviser en plus petits terrains. C'est exactement ce qu'ils font au stade CANAC à Québec en subdivisant l'espace de jeu en trois terrains pour les neuf ans et moins. Ça veut dire que les week-ends où les Capitales ne sont pas là, tu peux avoir six équipes en même temps pendant une heure et demie qui vont jouer des "games". Ça pour moi, c'est une alternative créative. Il faut être curieux, essayer de trouver des solutions pour sortir des sentiers battus. »

MAXIME LAMARCHE,
directeur général,
Baseball Québec

Pratique libre ou encadrée

« Je pense que l'un des premiers rôles à l'échelle municipale, c'est justement d'être capable de soutenir une offre suffisamment diversifiée pour que tous aient accès à des services de loisir. Et les loisirs, c'est plus que le sport encadré. Le sport encadré en fait partie, mais ce n'est pas la seule chose. Alors si l'ensemble de l'utilisation des plateaux sportifs est dédié à ça, peut-être qu'une part de la population n'est pas rejointe. Comme dans une école, si l'ensemble de mes plateaux sportifs est réservé à mes équipes sportives, il y aura nécessairement des jeunes qui n'auront pas accès à une forme récréative diversifiée de sports et d'activités physiques. »

Télétravail

« La pandémie nous a ouvert sur de nouvelles réalités. L'avènement du télétravail a fait en sorte de décloisonner un peu le "prime time" et de modifier leurs horaires. Donc, des gens ont des heures de disponibilité qu'ils n'avaient peut-être pas avant. »

STEEVE AGER,
directeur général, Réseau des unités régionales de loisir et de sport du Québec

Photo : Shutterstock.com

5. **Multiplicité des organisations et des intervenants**
   - Réduire le travail en silo afin d'optimiser la gestion et l'offre de services
   - Privilégier et encourager le regroupement d'organisations offrant des activités et services semblables
     - Par exemple : fusion des clubs de baseball et de softball pour former une association de clubs de balle ayant entre autres comme avantages un meilleur partage des plages horaires et migration plus fluide des participants d'une discipline à l'autre

6 OPPORTUNITÉS

1. **PROFITEZ** de l'expertise, de l'appui et de la collaboration de plusieurs organisations locales, régionales et provinciales, incluant le partage de connaissances, la formation, l'encadrement et l'accompagnement dans l'animation et la mise en place de services de proximité
2. **DEMEUREZ** à l'affût des nombreux programmes de subventions disponibles en lien avec les associations professionnelles et gouvernementales
3. **UTILISEZ** plusieurs des outils mis à votre disposition souvent gratuitement, soit par l'AQLM via le centre de documentation, les nombreuses publications et formations disponibles sur le site Internet, soit sur les sites et les plateformes numériques de nos partenaires
4. **DÉVELOPPEZ** des alliances et des collaborations avec des intervenants locaux, régionaux et provinciaux et PRIORISEZ l'importance du réseautage entre collègues dans la mise en place de vos projets d'animation et de services de proximité
5. **SOYEZ CURIEUX** en élargissant vos horizons au-delà de votre municipalité, en vous inspirant de projets réalisés dans d'autres municipalités, régions, provinces, pays ou continents. Consultez entre autres la section Réalisations exemplaires publiées dans l'*Agora Forum*
6. **ACCUEILLEZ** les idées de la génération de jeunes adultes déjà sensibilisée au mouvement des saines habitudes de vie mis en place il y a près de 20 ans

Nouveaux projets ou réfection
« Pour des politiciens, faire réparer des trous, mettre de l'asphalte, faire des égouts, ce n'est pas ça qui est le plus payant. En revanche, un projet de nouvel aréna, de nouveau complexe qu'on va créer, ça a de l'importance. On devient un peu en opposition avec les nouveaux projets parce qu'il y a un manque de financement et ce n'est pas sexy d'investir dans la désuétude de nos équipements. La pression entre les deux est forte. Si on est obligé de développer de nouveaux parcs, on vient amoindrir le maintien des actifs. Au lieu de régler notre problème de désuétude, on met une pression supplémentaire. »

Influence des citoyens et des groupes de pression social, Ville de Laval
« Les citoyens en veulent et en redemandent des services de proximité. Ils vont mettre une pression sur la municipalité pour avoir ces services. Les grandes transformations vont se faire par le citoyen lui-même. Et les groupes de citoyens exercent une grande influence. On développe par exemple davantage le plein air urbain par les groupes de pression en environnement qui disent aux villes : "Ne perdez pas ce golf-là, achetez-le parce qu'il faut qu'il demeure un parc." À la Ville de Laval, on achète des boisés parce qu'on veut aussi s'approprier les bouts de terrains disponibles pour s'assurer qu'on offre à nos citoyens des activités libres, des activités de plein air. »

MICHEL ALLEN,
directeur, Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement

Soutien gouvernemental
« La pandémie, c'est une belle opportunité pour les municipalités. Le gouvernement est plus enclin à soutenir ce genre d'initiatives là. On a des discussions de plus en plus avec le gouvernement sur le soutien principalement de projets de plein air de proximité pour justement bien outiller les municipalités à se mettre en action. Il y a une effervescence. La pandémie a mis en lumière le besoin des citoyens de se réapproprier leur environnement. »

Nouvelle génération d'élus
« Ces jeunes élus-là viennent s'impliquer en politique municipale justement pour provoquer des changements. Ils voient que c'est leur gouvernement de proximité qui a justement la capacité de faire évoluer les choses, qui a le pouvoir de développer ce genre de services de proximité qui vont avoir un impact direct sur l'individu et les collectivités. »

BENOIT-HUGO SAINT-PIERRE,
directeur, développement des affaires, M361

AGORA FORUM OFFERTE EN VERSION NUMÉRIQUE

Les membres de l'AQLM ont accès à la version numérique de ce magazine à l'aide d'un hyperlien qu'on leur envoie par courriel.

Photo : Shutterstock.com

ENTREVUE

AVEC **NATHALIE PRUD'HOMME**
Urbaniste émérite de l'Ordre des urbanistes du Québec

LOISIR DE PROXIMITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

PAR **YVAN LÉPINE**

GRAND DOSSIER

Nathalie Prud'homme

Le développement du loisir de proximité est intimement lié à l'aménagement du territoire. Pour mieux comprendre ce lien, *Agora Forum* s'est tourné vers Nathalie Prud'homme, urbaniste émérite de l'Ordre des urbanistes du Québec. Mme Prud'homme a occupé diverses fonctions en urbanisme, notamment celle de gestionnaire à la Ville de Québec, à la Commission de la capitale nationale du Québec et au Réseau de transport de la Capitale. Elle a également œuvré comme chargée de cours à la maîtrise en aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval. Elle est actuellement vice-présidente de l'Ordre des urbanistes du Québec.

Agora Forum : *Pouvez-vous d'abord nous rappeler les principales fonctions de l'urbanisme et les outils mis en place au Québec à cette fin?*

Nathalie Prud'homme (NP) : L'urbanisme est une discipline qui permet de planifier et gérer le développement du territoire de manière durable et optimale. En élaborant une vision globale, on assure à l'humain une qualité de vie, son bien-être et sa sécurité, et ce, tout en tenant compte de l'ensemble des écosystèmes qui l'accueille.

Bien sûr, pour atteindre ces objectifs, les orientations de développement doivent assurer un bon équilibre et favoriser une approche harmonieuse dans le partage des affectations du sol sur le territoire. Aussi, pour agir sur les territoires tant ruraux qu'urbains il faut couvrir les aspects tout autant économique, social, politique et environnemental que culturel.

Au Québec, cette tradition de planification est relativement récente. Ce n'est qu'à la fin des années 1970, dans un contexte d'effervescence économique, que le Québec vit un grand tournant historique et prend conscience de la valeur du territoire, qu'il est un bien précieux et limité. Conséquemment, le développement du territoire se devait d'être mieux encadré. Le gouvernement du Québec adopte ainsi la *Loi sur la protection du territoire* en 1978, puis, dès l'année suivante, la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU), l'objectif étant de doter le Québec d'outils de contrôle de la gestion du territoire.

Depuis, les municipalités ont l'obligation d'adopter des documents d'orientations et de développement tels que les schémas d'aménagement et de développement (SAD), les plans métropolitains d'aménagement et de développement (PMAD) et les plans directeurs d'aménagement et de développement (PDAD). Pour respecter ces orien-

> Les municipalités ont l'obligation d'adopter des documents d'orientations et de développement.

tations et les concrétiser, les municipalités adoptent des règlements de zonage, de lotissement et de construction.

Les municipalités ont ensuite obtenu le pouvoir d'élaborer des programmes particuliers d'urbanisme (PPU) afin d'offrir la possibilité de travailler à l'échelle d'un quartier, d'un territoire particulier ou de proximité. Dans le cheminement de la planification du territoire, la consultation publique constitue aussi un enjeu important. Des changements récents dans la législation encouragent les municipalités à adopter des politiques qui favorisent la consultation publique en amont du processus.

Enfin, il est toujours possible pour une municipalité de privilégier la production de documents complémentaires, comme un plan directeur des parcs et espaces verts, des politiques d'habitation, des politiques sur le développement de la culture, etc.

AF : *En répondant à divers enjeux de société, l'urbanisme doit donc évoluer avec eux?*

(NP) : C'est intrinsèquement lié, car l'urbanisme tire ses origines du fait que l'humain a besoin de se regrouper dans un même lieu pour différents motifs. Conséquemment, l'organisation de ces milieux de vie doit être adaptée aux attentes et impératifs sociaux, économiques, culturels et environnementaux qui gouvernent une société civile. Or, nous ne pouvons être sourds aux actualités quotidiennes qui nous ramènent en boucle à ces enjeux auxquels nous devons faire face, que ce soit les changements climatiques, la sécurité des milieux de vie, le vieillissement de la population, la cohabitation multiculturelle ou le vivre ensemble, la crise du logement, le coût de la vie, la nécessité de densifier le territoire, etc.

L'urbanisme doit tenir compte des particularités locales, des cultures et des contextes propres à chacun des milieux de vie. Ces considérations sont particulièrement importantes dans les lieux urbains qui se densifient rapidement ou, a contrario, dans les milieux qui se dévitalisent.

AF : *Lorsque vous travailliez à la Ville de Québec, vous avez mis en place des approches originales en aménagement du territoire, comme la création de plans de quartier et l'initiative « La ville imagée par l'enfant ». Pouvez-vous nous en parler?*

(NP) : Tout au long de ma formation et dès le début de ma pratique, ma conception de l'urbanisme ne pouvait évoluer autrement qu'en travaillant pour et avec les citoyens. Ma philosophie était particulièrement basée sur l'approche de développer des villes à échelle humaine. C'est mon expérience personnelle, lorsque j'étais enfant, qui m'a convaincue que les villes n'étaient pas toujours planifiées avec et pour les gens qui y vivent. Pourtant j'ai grandi dans un milieu de vie planifié, composé de grandes cours, avec des parcs qui comprenaient beaucoup d'équipements de jeu de couleurs vives. Mais j'enviais davantage le terrain de jeu de mes cousines, celui des ruelles dans un quartier central, qui laisse place davantage à l'imagination, à des lieux de découvertes, à des lieux à usages multiples.

Espace éphémère aménagé à Drummondville en 2022

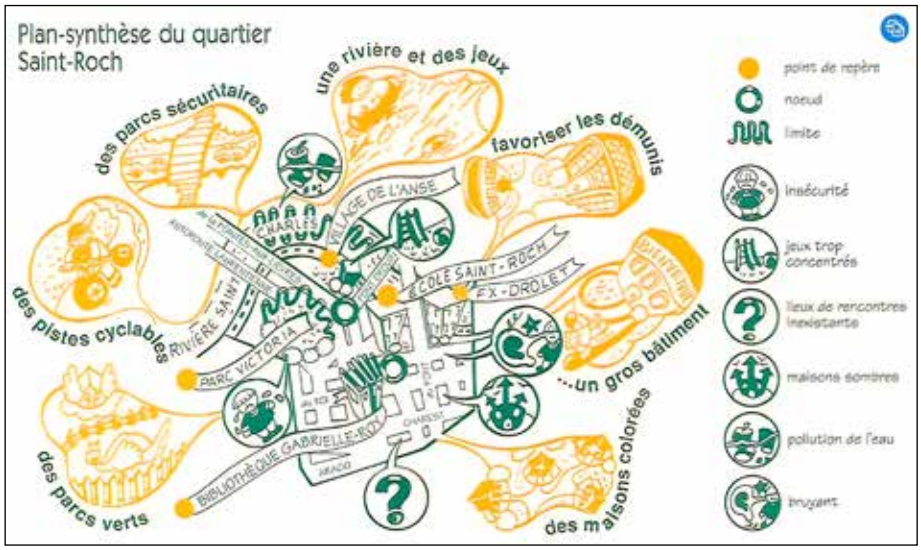

« La ville imagée par l'enfant », un exemple d'approche à l'échelle humaine

Il était important pour moi de connaître le niveau de compréhension des enfants dans l'organisation de la ville et de comprendre leur niveau d'appréciation de leur milieu de vie. Lorsque nous planifions des villes, le faisons-nous pour ceux qui y vivent et y travaillent? J'ai pu expérimenter une approche basée sur la perception de la ville par les enfants à partir de l'analyse quotidienne du trajet que chacun empruntait entre sa maison et l'école. L'expérience consistait à développer un outil de planification simple, peu coûteux, accessible, qui permettrait de connaître ce qui était apprécié, ce qui était à améliorer et ce qui était à développer à partir d'une analyse faite par une clientèle cible, soit les enfants du primaire de cinq écoles de quartiers centraux à Québec. Cette expérience bénévole a pu être concrétisée grâce au soutien de la Société du patrimoine urbain de Québec.

Le rapport de consultations citoyennes auprès d'enfants de 4 à 12 ans élaboré dans le cadre du plan d'urbanisme et de mobilité de la Ville de Montréal : https://concertationmtl.ca/wp-content/uploads/2022/10/Rapport-enfance-CMTL_Raconte-moi-ta-ville_2022.pdf

LES ÉPANDAGES ROBERT

Production • Distribution • Soufflerie • Matériaux paysagers en vrac

Fabrication + Livraison + Installation

Un service clés en main, directement du fabricant

La solution optimale pour la réalisation de projets d'envergure!
toits verts • bordures d'autoroutes • terrains de jeux • terre-pleins

- Paillis décoratif
- Fibre de terrain de jeux certifiée ASTM et IPEMA
- Nos certifications: CAN/CSA Z614 / F1292 / F2075 / F1951 / D2859

IPEMA CERTIFIED ASTM F1292
IPEMA CERTIFIED ASTM F2075
ASTM INTERNATIONAL

LESEPANDAGESROBERT.CA • 438 320-0389
INFO@LESEPANDAGESROBERT.CA

RALLYE GPS
LE VOYAGE DANS LE TEMPS
PARCOURS LUDIQUES

La façon ludique
de faire redécouvrir votre ville!
Une activité guidée par notre application.

Contactez-nous : 438-792-8948 | www.parcoursludiques.com | info@parcoursludiques.com

Les analyses ont été éloquentes et ont permis de retenir des principes en vue de l'élaboration de plans de quartier. Parmi les constats observés, voici quelques exemples : des accès à des parcs peu sécurisants; pas de contrôle social autour des parcs (le regard des citoyens habitant sur le pourtour d'espaces publics peut être sécurisant); pas assez d'espaces libres pour jouer dans les parcs (« il n'y a pas de place pour jouer; il y a trop d'équipements de jeu »); distance de marche trop grande pour accéder à certains espaces verts ou publics, peu ou pas de petits parcs de proximité à l'intérieur des quartiers; manque d'espaces végétalisés, etc. Certains enfants sensibles à la présence de nouveaux arrivants ont aussi souhaité la construction de bâtiments inspirés de tous les pays.

Cette démarche exploratoire avec les enfants s'inscrivait parfaitement en harmonie avec le mouvement politique de l'époque, axé sur l'élaboration de plans directeurs de quartier ou de proximité plutôt que sur le développement de l'ensemble de la ville. De cette expérience avec les enfants, certains principes ont inspiré la méthodologie pour élaborer des plans de quartier avec les résidents des quartiers. Concrètement, la Ville a poursuivi l'idée de travailler à développer des espaces publics de proximité à l'intérieur même des quartiers plutôt qu'en périphérie. D'où la transformation d'un site anciennement occupé par un garage en un espace public identifié au nom du regretté chanteur-compositeur Sylvain Lelièvre, figure marquante qui a vécu dans le quartier. D'autres solutions ont aussi été appliquées aux problématiques identifiées dans ces approches expérimentales.

: *Que ce soit en urbanisme ou en loisir public, répondre aux besoins collectifs et individuels constitue un défi. Quelles bonnes pratiques préconisez-vous pour tenter de les concilier?*

(NP) : Je reviens souvent sur l'importance de se demander pour qui, avec qui, pourquoi et comment nous devons agir sur le territoire. Se poser régulièrement ces questions nous empêche de déraper de notre cible d'origine et d'intervenir avec finesse sur le territoire.

Inévitablement, il faut consulter la population, définir des publics cibles, travailler sur des mécanismes de consultation publique qui nous permettent de bien cerner les enjeux et de les comprendre afin de prioriser les besoins les plus judicieux. De plus, la population s'attend à découvrir des exemples venant d'ailleurs afin de juger, connaître et comprendre si des expériences vécues pourraient aider à faire des choix. Enfin, il est impératif d'agir avec transparence pour justifier les directions retenues au bénéfice de la collectivité.

: *Le travail des urbanistes et du personnel en loisir converge souvent, notamment en visant une meilleure qualité de vie dans une municipalité ou à l'échelle d'un quartier. Voyez-vous d'autres points de rapprochement entre ces équipes de travail?*

(NP) : Tant les urbanistes que le personnel en loisir nécessitent des interactions avec les citoyens et les utilisateurs des infrastructures publiques. Toutefois, bien avant l'apparition de la Loi sur l'aménagement du territoire et l'obligation de consulter la population pour des changements réglementaires, le personnel en loisir travaillait en synergie continue avec les usagers. La structure organisationnelle impliquant les OSBL, les organismes publics, les différentes communautés culturelles, les commissions scolaires (NDLR : centres de services scolaires) et les services de loisir des municipalités a toujours exigé d'entrée de jeu des partenariats tant pour le partage des équipements que pour l'offre de services.

La connaissance fine du territoire géographique, physique et socioéconomique, des communautés et des acteurs clés dans les espaces de proximité permet, tant aux urba-

Je reviens souvent sur l'importance de se demander pour qui, avec qui, pourquoi et comment nous devons agir sur le territoire.

Espace éphémère aménagé à Drummondville en 2022

Espace éphémère aménagé à Drummondville en 2022

nistes qu'au personnel en loisir, de brosser le portrait le plus juste possible du contexte d'intervention qui caractérise les quartiers et la ville. Dans certains contextes administratifs, les silos entre les entités responsables de l'urbanisme et des loisirs n'existent pas et permettent, à partir d'un diagnostic partagé, d'agir avec clairvoyance et diligence pour répondre aux besoins des citoyens.

Il en va de même pour créer de nouveaux espaces publics et les lier en réseau avec ceux qui existent. Ces espaces sont non seulement des espaces publics aménagés, mais également des lieux d'expression du vivre ensemble qui devraient favoriser la rencontre entre voisins et les différentes communautés. Le contexte pandémique et les confinements ont notamment révélé l'importance d'avoir accès facilement à des espaces publics extérieurs de proximité, particulièrement pour ceux qui occupent de petits logements non dotés de balcons ou de terrasses.

Jan Gehl, dans son livre *Pour des villes à échelle humaine*[1], décrit de manière détaillée les bienfaits des places publiques bien aménagées et pensées pour et avec les gens.

AF : *Diverses études ou certains postulats énoncent ce que l'on devrait retrouver à une certaine distance de marche à partir de chez soi pour bénéficier d'une vie de quartier de qualité. Qu'est-ce que vous en retenez? Y a-t-il des approches que vous préconisez davantage, que ce soit au Québec ou à l'étranger?*

(NP) : L'image du village où tout est concentré et accessible à pied est celle que l'on devrait valoriser pour obtenir des milieux de vie de proximité. Certains spécialistes utilisent le concept de la « ville du 15 minutes ». C'est le cas de la Ville de Paris, qui tend à atteindre cet objectif. Ainsi l'organisation d'un milieu de vie complet doit permettre à ses habitants d'avoir accès facilement, et en 15 minutes, à leur lieu de travail, aux commerces, aux soins de santé, à différents services ou aux activités de loisir, que ce soit à pied ou à vélo.

D'autres miseront sur la « marchabilité » des quartiers ou des centralités urbaines de manière à offrir aux clientèles plus vulnérables des circuits piétonniers sécuritaires, confortables et agréables à fréquenter. Il s'agit ainsi de rendre la population heureuse à vivre dans son milieu de vie en réduisant les obstacles et en brisant l'isolement par la rencontre. Aussi, j'aime particulièrement le principe de création d'un réseau de petits espaces publics liés les uns aux autres et raccrochés au cœur du quartier ou du village. Traditionnellement, le parvis d'église a longtemps joué ce rôle de cœur, de centralité.

AF : *On a vu apparaître des aménagements de loisir éphémères ces dernières années, certains devenant plus ou moins permanents par la suite. Qu'en pensez-vous? Y a-t-il des exemples de réussite qui vous viennent à l'esprit?*

(NP) : Toujours dans la perspective de travailler pour et avec les gens, cette formule d'urbanisme tactique, qui est fort répandue à travers le monde, offre la possibilité de tester avec la population la pertinence et les choix d'aménagement de transformation de petits espaces urbains à l'état minéral à des fins ludiques. Ce mouvement amorcé aux États-Unis par des artistes a débuté par la transformation d'un espace de stationnement en café-terrasse. En Europe et aux États-Unis, l'équipe de l'urbaniste Ian Gehl développe plusieurs initiatives basées sur le « placemaking ». Ces aménagements peuvent être aussi le résultat de commandes de municipalités. Au Québec, plusieurs exemples d'espaces éphémères ont permis d'agir comme vecteurs ou en soutien à la relance économique ou sociale de cœurs de ville, entre autres à Drummondville, à Victoriaville et à Trois-Rivières.

> Au Québec, plusieurs exemples d'espaces éphémères ont permis d'agir comme vecteurs ou en soutien à la relance économique ou sociale de cœurs de ville.

Ces initiatives, bien souvent nées de regroupements de citoyens et citoyennes ou d'organismes de soutien en urbanisme tactique, semblent dans certains cas reprises par des organisations plus traditionnelles. Il sera important d'évaluer si l'appropriation par la population sera la même ou si la recette du succès des premières initiatives s'en trouvera altérée.

Il serait souhaitable que, au Québec, ce mouvement permette aux utilisateurs et aux concepteurs des projets de poursuivre en continu les aménagements et qu'ultimement, si la fréquentation et l'appropriation de l'espace le justifient, l'aménagement puisse devenir pérenne. Encore là, si l'aménagement doit devenir permanent, son concept doit pouvoir faire l'objet d'une approche concertée.

Comme on le dit couramment : « Il n'y a rien de plus permanent que le temporaire. » Surtout lorsque la population s'approprie un lieu hautement identitaire.

[1] Gehl, Jan, *Pour des villes à échelle humaine*, Les Éditions Écosociété, 2013, 276 p., traduit de l'anglais par Nicolas Calvé, ISBN 978-2-89719-009-5.

GUIDES SPORTS LOISIRS

DES NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR

Deux nouveaux guides maintenant en ligne

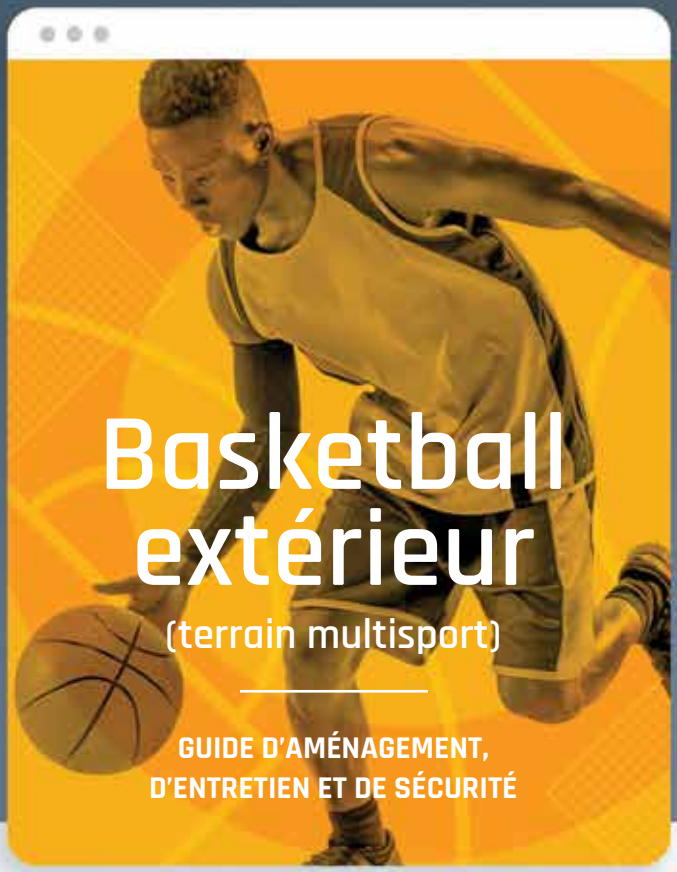

D'autres nouveautés à ne pas manquer

guides-sports-loisirs.ca

Réalisé grâce à de précieux partenaires

Propulsé par AQLM Association québécoise du loisir municipal

25 ans
FORMATIONS Remue-Méninges

Services sur mesure pour les camps et les secteurs de l'éducation, des loisirs et des sports.

- Plus de 30 ateliers de **formation** pour équipes d'animation débutantes à vétérantes
- Plus de 10 ateliers de **formation** pour les **coordonnatrices et coordonnateurs**
- **Sélection du personnel** d'animation et de coordination

En personne, en virtuel ou en capsules vidéo, une offre à la carte qui répond aux plus hauts standards.

Propulsé par
Association des camps du Québec

campsquebec.com/remue-meninges

CADRE DE RÉFÉRENCE
POUR LES CAMPS DE JOUR MUNICIPAUX

LE SEUL PROGRAMME DE CONFORMITÉ DES CAMPS MUNICIPAUX AU QUÉBEC

- Balises de référence pour les gestionnaires
- Trousse de 35 outils indispensables
- Un label de qualité reconnu et recherché par le public
- Plus de 560 sites adhérents au Québec

AQLM Association québécoise du loisir municipal
Association des camps du Québec
CAMPSQUEBEC.COM

RECHERCHE EN LOISIR PUBLIC

LE LOISIR COMME VECTEUR DE RAPPROCHEMENT AVEC LES NOUVEAUX ARRIVANTS

PAR JEAN-MARC ADJIZIAN, PH. D.
Professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'UQTR et codirecteur de l'Observatoire québécois du loisir

Université du Québec à Trois-Rivières
Département d'études en loisir, culture et tourisme

« *Est-ce que je peux être autre chose que des bras et un utérus?* » Ces mots sortis de la bouche d'une participante immigrée du Niger durant un groupe de réflexion sur le loisir et l'immigration lors de la dernière Journée de l'Observatoire québécois du loisir en disent long sur les frustrations, mais aussi sur les aspirations des nouveaux arrivants et des gens issus de l'immigration.

Dans un article d'opinion publié dans le journal *Le Devoir* en août 2016, la ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion d'alors, Kathleen Weil, commençait ainsi son texte de présentation de la nouvelle politique d'immigration : « Bien accueillir et intégrer rapidement les nouveaux arrivants est essentiel à la croissance et au développement du Québec[1]. » La politique *Ensemble nous sommes le Québec. Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion* déposée par le gouvernement libéral de Philippe Couillard en 2015 mettait d'ailleurs l'accent sur la prospérité économique et la vitalité du français comme enjeu principal de l'immigration.

Les stratégies d'intégration passent par une sélection d'individus ayant des compétences ou un capital financier pouvant contribuer au développement économique de la province et issus, si possible, de pays francophones. Or, « *est-ce que je peux être autre chose que des bras et un utérus?* » Ce texte vise à ouvrir une discussion sur le rôle potentiel du loisir dans les stratégies d'intégration des nouveaux arrivants. Il pose l'hypothèse que les municipalités sont le palier de gouvernement le plus à même de favoriser l'intégration sociale des nouveaux arrivants à cause de la notion de proximité qui caractérise les services municipaux et que le loisir est un vecteur d'intégration et d'inclusion possible en raison même de cette proximité.

LES MUNICIPALITÉS À L'AVANT-SCÈNE DE L'INTÉGRATION

Pour les municipalités, la question de l'immigration peut devenir complexe. Contrairement aux autres paliers de gouvernement qui possèdent un pouvoir de contrôle (qui? comment? combien?) et ont un devoir d'intégration, les municipalités n'ont aucun contrôle sur le nombre, la provenance ou la catégorie d'immigrants qui viendront s'installer sur leur territoire. Pourtant, ils sont à l'avant-scène lorsqu'il est question d'intégration des nouveaux arrivants.

Il faut se rendre à l'évidence, les municipalités, ces gouvernements de proximité, sont les mieux placées pour faciliter l'intégration des nouveaux arrivants, notamment à cause de cette notion de proximité qui les

[1] Weil, K. , « Ensemble, nous sommes le Québec », *Le Devoir*, août 2016; https:www.ledevoir.com/opinion/idées/478880/ensemble-nous-sommes-le-quebec.

caractérise. Dans notre compréhension collective, cette proximité (gouvernement de proximité, services de proximité) est essentiellement une question de distance : notre quartier, notre communauté, notre district ou arrondissement, notre municipalité. Si l'aspect géographique y est central, il faut aussi tenir compte de l'aspect relationnel de la proximité. Dans un contexte municipal, la proximité définit notamment la distance qui sépare les individus entre eux, tout comme la distance qui existe entre les individus et l'institution municipale.

Cette dernière est, selon Divay et coll., nulle, car « L'institution municipale ne surplombe pas les citoyens, elle est inhérente au collectif qu'ils forment[2] ». La proximité relationnelle suit une logique d'appartenance et d'attachement et permet une construction de sens, une réciprocité des perspectives, notamment à travers la cocréation de valeurs, de normes sociales, de règles et de façons de faire, qui, bien malheureusement, répondent la plupart du temps aux intérêts des acteurs dominants. L'intégration des nouveaux arrivants doit donc passer par leur intégration à cette proximité et par leur participation au développement de celle-ci.

LE LOISIR ET SON **RÔLE DE PREMIÈRE LIGNE**

Qu'en est-il alors du rôle de loisir, un service de proximité, dans l'intégration des nouveaux arrivants? Réglons la question tout de suite. Clamons-le haut et fort. À bon entendeur, et à tous les autres : le loisir est un vecteur d'intégration des populations issues de l'immigration.

Défendre cette affirmation nécessite de répondre à deux questions : pourquoi et comment? La première requiert de définir en amont la notion d'intégration. Cette dernière doit être comprise comme un processus complexe caractérisé par des interactions fonctionnelles, culturelles et sociales à travers lesquelles 1) l'individu issu de l'immigration tente de trouver une place reconnue et à part entière dans sa société d'accueil et 2) la société d'accueil optimise cette capacité de l'individu à trouver cette place. Cette intégration doit inévitablement mener l'individu vers une capacité de développement en lien avec ses aspirations, ses besoins, ses intérêts et ses valeurs, mais aussi vers un pouvoir de participation, d'action et d'influence sur les secteurs de la vie économique, politique et culturelle de la société. En bref, devenir partie prenante de cette proximité. Pour ce faire, un processus d'adaptation est nécessaire.

Ce processus nous ramène encore à cette idée d'intégration et d'inclusion. Une adaptation réussie prend en considération autant la dimension sociale (relation individu-société) que la dimension psychologique (l'individu en lui-même). Ces deux dimensions sont interconnectées et complémentaires. L'adaptation à une nouvelle société est grandement facilitée si l'individu se sent bien, serein et à l'aise dans son nouvel environnement.

Le loisir a un rôle important à jouer dans ce processus. Au-delà des bienfaits connus du loisir (amélioration de la santé personnelle, développement de l'individu, création d'amitiés, etc.), certains avantages sont plus perceptibles lorsqu'il est question des populations immigrantes.

UNE OFFRE FAVORISANT **L'ADAPTATION DES NOUVEAUX ARRIVANTS**

On remarque que les activités de loisir, qu'elles soient structurées ou non, effectuées en solitaire ou en groupe, permettent aux nouveaux arrivants de mieux saisir les codes et les référents de leur société d'accueil tout en apprenant à naviguer dans leur nouveau milieu de vie. L'utilisation d'espaces de loisir comme les parcs et les équipements sportifs par exemple devient un laboratoire d'observation des modes de vie de la communauté majoritaire. Le loisir permet aussi un premier contact avec des individus issus d'autres communautés, voire avec les institutions des milieux de vie comme les écoles et les municipalités. Ces observations et interactions créent un échange d'informations sur les valeurs et les normes de la société d'accueil et facilitent l'adaptation sociale du nouvel arrivant. Elles peuvent favoriser un changement de perception envers un autre groupe culturel, voire la possibilité de découvrir une autre culture.

Le loisir joue également un rôle majeur, nous l'aurons deviné, sur l'adaptation psychologique des nouveaux arrivants. Utilisé comme outil thérapeutique, il peut abaisser le niveau de stress et d'anxiété. Il offre aussi de nombreuses possibilités d'apprentissage. À ce titre, un sondage effectué auprès des participants au programme Plein air interculturel mis sur pied à Montréal par l'associa-

On remarque que les activités de loisir, qu'elles soient structurées ou non, effectuées en solitaire ou en groupe, permettent aux nouveaux arrivants de mieux saisir les codes et les référents de leur société d'accueil.

Photo : Shutterstock.com

[2] Divay, Gérard, Belley, S., Caron, L., Charbonneau, Étienne et Prémont, Marie-Claude, *Le management municipal* (Ser. Administration publique et gouvernance, 6-7), Presses de l'Université du Québec, 2019, p. 16.

tion récréative Milton-Parc démontre à quel point l'aspect immersif du loisir peut avoir un impact sur le désir d'intégration des nouveaux arrivants. Ce sondage nous apprend, entre autres, que 81 % des participants non francophones affirment que la participation aux activités interculturelles et bilingues offertes par le programme suscite chez eux un intérêt marqué pour l'amélioration de la connaissance de la langue française.

Ce même sondage nous donne un autre exemple de la force du loisir sur le bien-être des nouveaux arrivants et des gens issus de l'immigration, alors que 28 % des répondants affirmaient avoir déjà sollicité de l'aide ou des conseils à d'autres participants (ce résultat augmente à 49 % lorsqu'on observe uniquement les répondants ayant participé à des activités de plusieurs jours) et 34 % disaient avoir vécu d'autres occasions de rencontres avec des individus rencontrés dans le cadre du programme.

Ces données illustrent à quel point l'expérience de loisir mène parfois à la création de nouvelles connaissances, voire d'amitiés qui élargissent le réseau social des individus et, conséquemment, leur réseau d'entraide. Chez certains, le loisir permet même de mettre en valeur leur identité, leurs compétences et leurs connaissances lors de fêtes thématiques, de tournois sportifs et même d'expériences de bénévolat, ce qui tend à accentuer leur estime de soi.

Pour toutes ces raisons, l'expérience de loisir est primordiale dans le processus d'intégration des personnes issues de l'immigration. Néanmoins, si en théorie la stratégie semble parfaite, cette intégration sociale par le loisir est beaucoup plus complexe qu'elle n'y paraît.

UNE RÉPONSE ADÉQUATE AUX **BESOINS DES IMMIGRANTS**

Plusieurs facteurs individuels, relationnels ou de contexte facilitent ou freinent la participation aux expériences de loisir d'un nouvel arrivant. D'un point de vue individuel, le manque d'énergie ou de temps, un budget serré, une mauvaise maîtrise de la langue, des contraintes liées à des traditions religieuses ou une mauvaise connaissance de la pratique de certaines activités peuvent devenir des contraintes importantes. À l'inverse, les nouveaux arrivants ayant un bon emploi, une maîtrise de la langue d'accueil et des habitudes de loisir auront une plus grande facilité à intégrer ces expériences dans leur quotidien. Cela illustre parfaitement l'hétérogénéité de l'immigration et des besoins et aspirations des gens issus de l'immigration.

En ce qui concerne les relations interpersonnelles, une tendance à se refermer dans le groupe ethnique d'origine ou une incapacité à interagir avec des individus issus d'autres communautés par crainte d'exclusion peuvent freiner la participation au loisir. Cependant, la présence d'un réseau familial, amical ou du groupe ethnique d'origine peut faciliter cette participation.

Finalement, le contexte et l'environnement social dans lequel évolue le nouvel immigrant influencent également son niveau de participation au loisir. Un manque d'accessibilité aux équipements ou aux activités de loisir, des stratégies de communication inefficaces, des programmes qui ne répondent ni aux besoins ni aux aspirations de ces populations, un manque de représentation des personnes racisées dans les services de loisir, voire des expériences de discrimination ou de racisme peuvent rebuter certaines personnes issues de l'immigration à s'engager dans une expérience de loisir. Au contraire, des programmes qui prennent en considération ces populations en offrant des activités et des espaces leur permettant de vivre des expériences de loisir qui leur sont significatives et qui mobilisent leurs potentiels peut encourager leur participation. Notons au passage l'importance d'inclure et d'encourager la présence de personnes issues de l'immigration dans la gestion, la programmation et l'animation des activités de loisir.

LE LOISIR, **UN BESOIN UNIVERSEL**

Il est important de noter que le loisir est un besoin universel auquel aspire tout être humain, peu importe son origine. En revanche, le sens que l'on donne à ces expériences est culturellement chargé, ce qui en fait un élément représentatif de nos sociétés. Ainsi, le loisir a le potentiel de créer des espaces de rencontres interculturelles, de faciliter la compréhension et l'acceptation de l'autre. Il participe à l'acquisition et à la maîtrise des référents sociaux des sociétés d'accueil par les personnes issues de l'immigration. Au même titre que le travail ou l'éducation, le loisir joue un rôle dans le développement de l'individu, dans la réponse à ses aspirations.

> L'expérience de loisir est primordiale dans le processus d'intégration des personnes issues de l'immigration.

Photo : Shutterstock.com

Ce n'est cependant possible que si certaines conditions sont mises en place. Tout cela nous ramène à cette idée de proximité propre aux municipalités. Cette proximité que l'on définit comme étant une distance entre deux objets, lire ici deux cultures. Le loisir a le potentiel, peut-être plus que tout autre objet social, de diminuer cette distance qui existe entre les individus. Mais pour ce faire, les nouveaux arrivants et les personnes issues de l'immigration doivent pouvoir l'utiliser pour s'épanouir.

Permettez-moi de conclure par une proposition : servons-nous du loisir pour nous rapprocher, mais surtout, pour permettre à ces personnes d'être « autre chose que des bras et un utérus ».

Photo : Shutterstock.com

Qu'est-ce que le RÉMIRI?

Le Réseau des municipalités en immigration et en relations interculturelles du Québec (RÉMIRI), autrefois Réseau des municipalités en immigration et pour la diversité culturelle, est né en 2011. Il met en relation plusieurs acteurs municipaux autour des questions de l'immigration, de la cohésion sociale et de l'interculturalisme. Composé en majeure partie de professionnel(le)s des milieux municipaux, le RÉMIRI accompagne les gouvernements de proximité dans leurs problématiques d'immigration et de relations interculturelles en partageant des informations et en offrant des outils de soutien aux municipalités.

Le RÉMIRI regroupe 16 municipalités et 2 MRC en plus d'autres partenaires comme le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration du Québec, l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et le Groupe d'expertise pour le développement des cités interculturelles au Québec. Depuis 2021, le RÉMIRI est reconnu par le programme Cités interculturelles du Conseil de l'Europe. Ce programme, qui assiste les municipalités membres dans l'analyse et l'amélioration de leurs stratégies de gestion de la diversité, regroupe d'ailleurs quelques municipalités québécoises, soit Drummondville, Gatineau, Montréal, Repentigny, Rimouski et Sherbrooke.

Les recherches en cours à l'Observatoire québécois du loisir

1. Les professeures Sylvie Miaux et Isabelle Falardeau travaillent en recherche-action avec la Coalition Aire Protégée Saint-Mathieu-du-Parc, qui souhaite ouvrir au tourisme une aire protégée sur le territoire afin, entre autres, de maintenir les services de proximité actuels et d'en accroître le nombre

2. Les professeurs Jean-Marc Adjizian et Julie Fortier collaborent à une étude sur les déterminants de la participation au sport fédéré et au bénévolat chez les immigrants de première génération.

3. Les professeurs Julie Fortier et André Thibault pilotent une étude sur le bénévolat en loisir et en sport au Québec.

CONÇU FABRIQUÉ ASSEMBLÉ AU QUÉBEC

goelan.com
1 888 878-3431

GO-ÉLAN
Pour que le jeu continue

SAVARIA
MATÉRIAUX PAYSAGERS LTÉE

VOTRE
EXPERT
EN
TERREAUX SPORTIFS
POUR VOS
PROJETS LOISIRS

Terreaux - sables - paillis - composts - pierres - aires de jeux - terrains sportifs - golfs

6 sites à travers le Québec et l'Ontario pour vous servir
savaria.ca
Émilie Chagnon, agronome emiliechagnon@savaria.ca 514 977.5147

QUELLES SONT LES ATTENTES DES FAMILLES À L'ÉGARD DE LEUR MUNICIPALITÉ ?

LES PARENTS ONT CIBLÉ TROIS PRIORITÉS SUR LESQUELLES LEUR MUNICIPALITÉ DEVRAIT SE PENCHER POUR AMÉLIORER LEURS CONDITIONS DE VIE ET CELLES DE LEURS TOUT-PETITS :

PRIORITÉ 1

59 % des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à **des lieux publics et à des parcs, sécuritaires et adaptés,** pour les enfants de 0 à 5 ans.

PRIORITÉ 2

56 % des parents souhaitent que leur municipalité favorise l'accès à **des services de garde éducatifs de qualité.**

PRIORITÉ 3

49 % des parents souhaitent que leur municipalité **soutienne les organismes communautaires** qui œuvrent auprès des familles.

83 % **des parents considèrent que leur municipalité devrait favoriser la participation, l'implication et la consultation des enfants** dans l'élaboration d'activités ou de services les concernant.

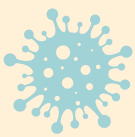

COVID-19 : LE RÔLE DES MUNICIPALITÉS EN TEMPS DE PANDÉMIE

79 % **des répondants sont d'accord pour dire que leur municipalité a un rôle à jouer** pour réduire les inégalités sociales engendrées par la crise sanitaire.

La maltraitance et/ou la négligence envers les enfants, à 62 %, et la **précarité financière des familles, à 48 %**, sont nommées comme des priorités d'actions sur lesquelles les municipalités doivent se pencher, puisque ces enjeux se sont aggravés avec la pandémie.

Les données présentées proviennent d'un sondage populationnel réalisé par la firme Léger du 2 février au 15 mars 2021, auprès de 1001 parents québécois.

LES MUNICIPALITÉS ONT LES COMPÉTENCES ET LES POUVOIRS POUR INFLUENCER DIRECTEMENT LA QUALITÉ DE VIE DES FAMILLES

« Nous avons créé et adopté la ***Charte municipale pour la protection de l'enfant*** pour souligner le triste 100e anniversaire de la mort d'Aurore Gagnon, l'enfant martyre, qui est survenue ici à Fortierville. La Fédération québécoise des municipalités et Espace MUNI se sont joints à notre projet, et nous avons travaillé ensemble à en détailler les objectifs.

La *Charte* encourage les municipalités à créer un milieu de vie sécuritaire pour tous les enfants, à les écouter en leur offrant des occasions de s'exprimer en toute confiance ainsi que des lieux pour le faire, à poser des actions pour prévenir la maltraitance envers les enfants et à intégrer ces gestes dans le développement stratégique de leur municipalité. Dorénavant, à Fortierville, nous célébrerons les retombées positives que génère cette charte dans la vie de nos enfants. »

Julie Pressé,
mairesse de Fortierville,
Centre-du-Québec

L'Union des municipalités du Québec s'est également jointe au projet en encourageant ses municipalités membres à adhérer à la *Charte municipale pour la protection de l'enfant.*

LES MUNICIPALITÉS EN ACTION POUR LES TOUT-PETITS!

Espace MUNI, en collaboration avec l'Observatoire des tout-petits, présente la toute nouvelle édition du guide **Avez-vous pensé à vos plus petits citoyens ?**

Conçu comme un outil de référence, ce guide propose plusieurs exemples inspirants et des pistes d'actions concrètes pour outiller les actrices et acteurs du monde municipal à passer à l'action.

Pour consulter le guide :
tout-petits.org/municipalites

OBSERVATOIRE des tout-petits · ESPACE MUNI · AQLM Association québécoise du loisir municipal · FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS · Le pointeur Municipalités en mouvement · UMQ

RÉALISATIONS EXEMPLAIRES

Photo : Ville de Drummondville

PARCOURS DE VÉLO ÉDUCATIF

RÉALISATION CANDIDATE AU PRIX EXCELLENCE DE L'AQLM 2022 CATÉGORIE MUNICIPALITÉS OU ARRONDISSEMENTS DE 75 000 HABITANTS ET PLUS

Lieu : Drummondville

Population : 80 676

En résumé

En 2020, la Ville de Drummondville a construit un *minivillage* de plus de 4 500 m^2 qui reproduit des voies de circulation à petite échelle où les enfants peuvent apprendre à circuler à vélo en toute sécurité en se familiarisant avec la signalisation et les règles de bonne conduite.

Genèse du projet et contexte

- Projet né d'une suggestion pour apaiser les inquiétudes de parents qui hésitaient à laisser leurs enfants pédaler jusqu'à la piscine publique lorsqu'ils étaient au camp de jour du centre communautaire Sintra-Saint-Charles.
- L'idée d'un aménagement d'apprentissage de la conduite à vélo s'intégrait parfaitement dans le *Plan de mobilité durable 2020-2040* de la Ville, qui vise notamment à réduire les déplacements motorisés et à augmenter les déplacements actifs.
- Drummonville : municipalité accréditée « Amie des enfants »

Objectif

- Former les enfants, c'est-à-dire les futurs usagers de la route, au vélo utilitaire en milieu urbain afin de favoriser le réflexe vélo. Le parcours éducatif leur permet de cultiver leur confiance et de devenir autonomes sur deux roues, tout en démystifiant la perception d'insécurité sur la route.

Principales caractéristiques

- Parcours situé dans le parc Rosaire-Smith, sur le site d'une ancienne piste de BMX
- Parcours inauguré le 20 août 2020
- Investissement total de 140 000 $
- Rues, intersections et signalisation aménagées pour simuler le plus fidèlement possible les situations auxquelles les jeunes cyclistes peuvent être confrontés dans les rues de Drummondville
- Enjolivé par de petites cabanes de couleurs vives, le village est un endroit sécuritaire et accessible qui permet de former adéquatement les enfants, de rassurer les parents et, ultimement, de favoriser ce mode de déplacement sur le territoire de la ville
- Parcours accessible gratuitement aux familles et aux CPE de la région
- Site situé à quelques pas de jeux d'eau
- Formation offerte aux enfants qui fréquentent les camps de jour de la région durant la période estivale. Voir ci-après.

Formation

- Bassin de population visé : 2 000 enfants, dont environ 80 vivant avec un handicap, qui fréquentent les centres communautaires et camps de jour de la région
- Gratuite sur réservation
- Comprend le transport en autobus et tout le matériel, soit une quarantaine de vélos, une vingtaine de trottinettes, des casques, deux vélos adaptés pour les enfants en situation de handicap ainsi qu'une station de réparation de vélos
- Contenu : signalisation, bases de la sécurité routière, freinage d'urgence, circulation en groupe, initiation aux fonctionnalités d'une station de réparation de vélos
- Volet théorique (qui peut avoir lieu au centre communautaire.) et volet pratique (sur le parcours)
- Durée d'une session : 2 ½ heures à 3 heures

Partenaires

- Centre communautaire Sintra-Saint-Charles : initiateur du projet, contributeur financier; les jeunes du Centre ont aussi participé à la création du *minivillage* en choisissant le nom de chaque maison et en peignant ce nom sur chacune.
- Réseaux Plein Air Drummond : a participé à la conception et à la mise en œuvre du projet, réalise les activités de formation et d'animation.
- Ministère des transports du Québec : subvention de 63 000 $ provenant du Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière
- Caisse Desjardins de Drummondville : contribution financière de 25 000 $ pour l'achat du matériel et le transport en autobus des enfants inscrits dans les camps de jour
- Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec : contribution de 43 000 $
- Vélo-Québec : source majeure pour la documentation de la formation

Bilan

- Accueil de nombreuses familles et groupes de CPE en circulation libre quand il n'y a pas de cours de formation
- Participation à la formation :
  2021 = 220 enfants
  2022 = 330 enfants

> Un projet où les enfants peuvent apprendre à circuler à vélo en toute sécurité en se familiarisant avec la signalisation et les règles de bonne conduite.

Photo : Éric Beaupré, journal web *Vingt55*

Exportation du concept

Le concept de parcours de vélo éducatif mis en œuvre à Drummondville peut être facilement adapté ailleurs. Voici quelques observations d'ordre pratique :

- Le minivillage peut être recréé à petite ou grande échelle, selon le terrain disponible.
- Les municipalités peuvent faire preuve de créativité afin de diminuer les coûts, comme ce fut le cas avec les minimaisons à Drummondville.
- Les jeunes de la communauté peuvent participer à l'aménagement paysager, choisir les noms des rues et décorer les minimaisons.
- La création d'un parcours de vélo éducatif est une belle occasion pour tisser des liens solides avec des partenaires de la région.
- Vélo Québec offre de nombreuses ressources aux municipalités.
- Les plus petites municipalités peuvent collaborer avec la municipalité régionale de comté (MRC) et les municipalités limitrophes afin de faire bénéficier du parcours le plus d'enfants possible.
- Les municipalités ont toute l'expertise requise pour paver les rues du parcours, installer la signalisation routière et former un moniteur, qui peut être choisi au Service des loisirs.

Références

La Ville de Drummondville inaugure le tout premier parcours de vélo éducatif (article sur le site la Ville) :

https://www.drummondville.ca/la-ville-de-drummondville-inaugure-le-tout-premier-parcours-de-velo-educatif-au-quebec/

Réseaux Plein Air Drummond : https://www.reseauxpleinair.com/a-propos

Personne-ressource

Steve Bazinet, chef de division, Sports et loisirs communautaires, Service des loisirs et de la vie communautaire, Ville de Drummondville; 819 478-6550; SBazinet@drummondville.ca

Faites place à l'audace

Des équipements et infrastructures sportives, récréatives, culturelles et communautaires adaptés à l'échelle humaine.

Plan directeur • Étude de faisabilité & analyse des besoins • Planification stratégique • Participation citoyenne • Coût de revient des équipements et budget prévisionnel • Programme fonctionnel et concept d'aménagement Cadre de gouvernance et élaboration de politiques

Contactez-nous à
info@groupebc2.com
514 507 3600

groupebc2.com

BC2

Photos : Ville de Saint-Constant

PARC À NEIGE URBAIN

RÉALISATION CANDIDATE AU PRIX EXCELLENCE 2022 DE L'AQLM DANS LA CATÉGORIE MUNICIPALITÉS DE 25 000 À 74 999 HABITANTS

Lieu : Saint-Constant

Population : 30 000

En résumé

Le parc à neige urbain est situé dans le pôle de la Base de plein air de Saint-Constant, aux abords de la patinoire réfrigérée, du lac des Fées et du Centre municipal. De nombreux travaux d'aménagement ont permis de transformer les bassins de rétention d'eau en un site multifonctionnel permettant à la fois la glissade sur tubes et la pratique de sports extrêmes telle que la planche à neige. Son élévation prononcée, ses modules pour les planchistes, son remonte-pente mécanique et son éclairage d'ambiance contribuent à rendre cet aménagement populaire auprès des familles et des mordus des sports de glisse.

Contexte

- Hausse croissante des demandes citoyennes pour une offre d'activités extérieures et pour des infrastructures de qualité, sécuritaires et libres d'accès
- Politique familiale axée sur l'importance de promouvoir les saines habitudes de vie et sur une offre de service diversifiée
- Ville en plein essor, population très jeune, nombreuses familles
- Prédisposition du site à être aménagé en pente à glisser, en raison notamment de son emplacement géographique et de la topographie des bassins de rétention d'eau

Objectif

- Permettre aux citoyens d'accéder gratuitement à des infrastructures extérieures de qualité
- Faire bouger la population en lui faisant redécouvrir les plaisirs de l'hiver
- Démocratiser les sports de glisse en offrant des installations variées et sécuritaires
- Attirer une clientèle plus variée selon ses intérêts et ses besoins
- Offrir une expérience complète et immersive, à deux pas de chez soi

Coût et financement

- Coût total du projet : 428 000 $
- Financement assuré presque en totalité par la Ville de Saint-Constant, à même son budget
- Subvention de 10 000 $ du Bureau de la députée de Sanguinet, Danielle McCann

Principales étapes

- Printemps 2018
  - Achat d'un canon à neige
- Automne 2020
  - Achat et installation d'un convoyeur mécanique
  - Location d'un conteneur de service pour location de matériel
  - Achat de 80 tubes à glisser (simples et doubles)
  - Achat et installation de trois modules pour planchistes
- Automne 2021
  - Achat et installation d'un système audio extérieur de haute qualité
  - Achat et installation d'un système d'éclairage d'ambiance adaptatif
  - Ajout de trois modules

Équipements et services

- Pente de 10 mètres d'élévation sur 70 mètres de dénivelé
- Cinq corridors délimités pour la glissade sur tubes
- Aire pour planchistes, incluant cinq modules et un aménagement pour les figures aériennes
- 80 tubes à neige simples et doubles
- Conteneur de service pour le prêt de tubes (location mensuelle)
- Convoyeur pour les remontées mécaniques
- Lampadaires d'ambiance dynamiques, 32 projecteurs DEL RGB
- Système audio extérieur de haute qualité, incluant cinq haut-parleurs, un amplificateur et un mixeur audio

Gestion

Services municipaux mobilisés

- Loisirs
- Communications, technologies de l'information et services aux citoyens
- Développement durable et hygiène du milieu
- Aménagement du territoire, bureau de projets et développement économique
- Finances
- Affaires juridiques

Gestion au quotidien

- Service du développement durable et hygiène du milieu (entretien du site)
- Service des loisirs (location d'équipement, surveillance, événements)

Fréquentation

- Clientèle de tous âges en accès libre
- Des milliers de visiteurs chaque hiver
- Popularité de plusieurs événements hivernaux de grande envergure (Plaisirs d'hiver, Yéti Games, Semaine de relâche, etc.)
- Accès privilégié en semaine, sur demande, pour les écoles du territoire

Références

- Pour le parc à neige : https://saint-constant.ca/fr/snowpark
- Pour la pente à glisser : https://saint-constant.ca/fr/pente-a-glisser

Personne-ressource

Lionel Preira, chef de division, Espaces récréatifs et événements, 450 638-2010, poste 7211, lpreira@saint-constant.ca

Photo : Ville de Saint-Constant

Des aires de jeux pour tous les âges et toutes les habiletés

Les caractéristiques d'un module de jeux :

- Mur Sensoriel Sensory Play
- Touriquet We-Go-Round
- Jeux de câble tournant Global Motion
- Dôme Cozy
- Module de jeux Motion de Smart Play
- Élément sur ressort Bobble Rider
- Bascule We-Saw
- Balançoire en Arche
- Module de jeux inclusif PlayBooster
- Bascule Sway Fun
- Balançoire Oodle
- Instruments de musiques Rhapsody
- Surface de caoutchouc coulee

www.abcrecreationqc.com | admin@abcrecreation.com | 1-877-571-4747

Photo : Ville de Saint-Félix-de-Valois

SENTIERS DE PLEIN AIR DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

LAURÉAT DU PRIX EXCELLENCE 2022 DE L'AQLM DANS LA CATÉGORIE MUNICIPALITÉS DE MOINS DE 10 000 HABITANTS

Lieu : Saint-Félix-de-Valois

Population : 6 991

En résumé

Le réseau des « Sentiers de plein air de Saint-Félix-de-Valois » a été aménagé en pleine pandémie et a aussitôt été pris d'assaut par les Féliciens et les Féliciennes qui désiraient sortir du confinement pour prendre l'air. Le succès a tellement été rapide qu'il a fallu doubler l'espace de stationnement dès l'ouverture. Le réseau totalise 27 km de sentiers ouverts toute l'année, sur lesquels on peut pratiquer la randonnée pédestre, le ski de fond, la raquette, le fatbike et le vélo de montagne.

Contexte

- La population demandait depuis longtemps un tel réseau, comme en témoignent les consultations dans le cadre de divers programmes (politique familiale municipale, municipalité amie des aînés, planification stratégique).
- Il n'y avait pas d'espace naturel public aménagé dans la municipalité.
- Le terrain sur lequel les puits municipaux de captation d'eau potable sont situés devait être protégé et la municipalité devait trouver une solution pour diminuer les nuisances et les risques sanitaires dus au passage répété des véhicules hors route.
- Le site offrait un vaste territoire forestier de grande valeur à proximité de la rivière L'Assomption et permettait un aménagement à faible coût.

Objectif

En plus de viser à répondre au besoin d'un réseau de sentiers de plein air multisport, le projet avait pour objectifs de :

- protéger, valoriser et rendre accessible un vaste site forestier de grande valeur;
- réduire la présence des véhicules hors route;
- revitaliser les berges de la rivière L'Assomption pour redonner aux citoyens un accès à ce cours d'eau;
- mobiliser les organismes de la communauté;
- améliorer les saines habitudes de vie des citoyens en favorisant l'activité physique en plein air;
- sensibiliser la population à l'importance de préserver les espaces naturels environnants;
- initier familles et aînés à une gamme de sports de plein air.

Financement

- Ministre du Tourisme (Caroline Proulx) et ministre déléguée à L'éducation (Isabelle Charest) : 5 000 $
- Partenaires de la communauté : 15 000 $
- Pacte rural : 50 000 $
- Investissement municipal : 70 000 $

Caractéristiques

- Inauguration officielle : 12 septembre 2021
- Activités :
  - Ski de fond : 4 boucles/8,7 km
  - Raquette : 3 boucles/6,1 km
  - Fatbike (hiver) : 2 boucles/3,9 km
  - Randonnée (été) : 2 boucles/3,9 km
  - Vélo de montagne : plusieurs boucles et sentier d'initiation avec modules
- Zone d'accueil avec stationnement, abri, station de réparation de vélos, toilette écologique et aire de pique-nique
- Programme d'activités offert par le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire : contes en plein air, rallyes familiaux, randonnées commentées de découverte des produits forestiers comestibles, de la faune et de la flore, cours de vélo de montagne, cardioraquette et marche active, cours de dressage de chiens, parcours ludique
- Prêt d'équipement lors de la Fête d'hiver
- Travaux amorcés pour ajouter une boucle accessible universellement pour les usagers en fauteuil roulant ou à mobilité réduite, les poussette et les quadriporteurs
- De nouveaux kilomètres de sentiers et une aire d'animation prévus pour 2023

Fréquentation

- Intergénérationnelle, familiale et communautaire (écoles et organismes)
- Fort achalandage de près de 10 000 visiteurs annuellement
- Beaucoup de visiteurs de l'extérieur de la municipalité

Références

- Site des sentiers : https://st-felix-de-valois.com/loisirs-culture-et-vie-communautaire/loisirs/parcs-et-installations/
- Fiche Bonjour Québec : https://www.bonjourquebec.com/fr/fiche/quoi-faire/sports-et-nature/pistes-et-sentiers/sentiers-de-plein-air-de-saint-felix-de-valois-500011800

Personne-ressource

Josée Généreux, directrice, Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire loisirs@st-felix-de-valois.com, 450 889-5589 poste 7717

Photo : Ville de Saint-Félix-de-Valois

POINTAGE Pro

TABLEAU DE POINTAGE
HORLOGE
ÉCRAN VIDÉO
SONORISATION

et plus!

pointagepro.com

450 447.3698 514 247.0887 info@pointagepro.com

NEVCO

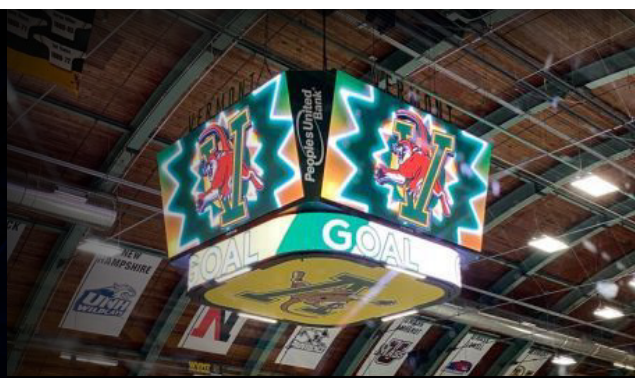

SPORTIVEMENT vôtre!

LA BIBLIOTHÈQUE DE PLAGE DE VERDUN

LAURÉAT DU PRIX EXCELLENCE 2022 DE L'AQLM DANS LA CATÉGORIE **COUP DE CŒUR DES MEMBRES**

Lieu : Arrondissement de Verdun

Le 6 octobre, à Saint-Hyacinthe, Denis Brisebois (à gauche), vice-président tourisme, loisir et culture chez Raymond Chabot Grant Thornton, a remis le trophée Otium du prix Excellence de l'AQLM dans la catégorie Coup de cœur des membres à Nancy Raymond, cheffe, Division de la culture, des bibliothèques et du développement social, accompagnée de Patrick Léveillé, chef, Division des sports, des loisirs et du développement social, Marlène Gagnon, directrice, Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, Mylène Gaboury, cheffe, Section des sports et loisirs, et François Michon, agent de développement d'activités culturelles, physiques et sportives.
Photo : Patrick Roger

Photo : Arrondissement de Verdun

Population : 70 377

En résumé

Située près de la plage et de l'Auditorium de Verdun et à quelques minutes à pied de la promenade Wellington, la bibliothèque de plage est un service culturel innovant permettant de rejoindre la population dans un secteur éloigné des autres bibliothèques publiques. Elle fut une attraction populaire durant toute la saison estivale 2022. Elle est, avant tout, un lieu inclusif, accueillant, où chaque personne peut trouver ce dont elle a besoin : des activités, de la lecture, des chaises longues, des jeux de toutes sortes ou, tout simplement, une écoute. Cette initiative est également un bel exemple de valorisation écologique, d'économie circulaire et de collaboration interne.

Genèse

- Idée d'une bibliothécaire de l'arrondissement qui, en 2015, a suggéré d'intégrer une bibliothèque au projet de plage urbaine
- Idée inspirée de projets en Europe du Sud, en Israël et en Australie, où les bibliothèques de plage sont synonymes de démocratisation de l'accès aux services des bibliothèques
- Quartier Wellington-de-L'Église non desservi par une bibliothèque

Caractéristiques

- Bibliothèque hébergée dans une roulotte de chantier en fin de vie qui a été réparée à l'interne par une équipe en menuiserie
- Apparence non conventionnelle, couleur bleu vif et espace de détente à proximité : attire les regards des usagers de la plage et des passants
- Mobilier provenant en partie d'objets récupérés, documents et autre matériel de prêt provenant de collections existantes
- Ouverture saisonnière : du 19 juin au 21 août
- Horaire : les mardis, jeudis et dimanches de 14 h à 17 h, mais, à compter du 24 juillet, ouverture les dimanches de 10 h à 17 h
- Animations culturelles tout au long de la saison
- Deuxième bibliothèque de plage au Québec, la première étant la bibliothèque de plage de Tadoussac, ouverte depuis 2014

Organisation et gestion

- Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social :
  - Planification, organisation et coordination du projet
  - Développement des contenus de la bibliothèque (livres, jeux, matériel de plage, espace de détente, etc.)
  - Animation culturelle, patrimoniale et de loisir
- Direction des travaux publics :
  - Remise à neuf de la roulotte de chantier
  - Déplacement et sécurisation de la roulotte sur la plage
  - Production d'outils visuels : panneaux de polypropylène ondulé, affiches, etc.
- Division des relations avec les citoyens et communications :
  - Conception d'outils promotionnels
  - Préparation de l'inauguration
  - Communiqués de presse
  - Production de visuels
  - Promotion

Promotion

- Réseaux sociaux : principalement les pages Facebook et Instagram des bibliothèques de Verdun
- Affichage sur la bibliothèque de plage pour les informations courantes (horaire, services, etc.) et les activités
- Six panneaux promotionnels (2 x 8 pi) affichant la programmation estivale

Photo : Arrondissement de Verdun

des bibliothèques de Verdun et mentionnant la bibliothèque de plage, situés dans des lieux stratégiques de l'arrondissement (stations de métro, Maison de la culture, etc.)
- Création d'un décor ludique destiné aux enfants dans le hall d'entrée de la bibliothèque Jacqueline-De Repentigny, annonçant les activités à la bibliothèque de plage

Bilan

- Achalandage : total de 1 415 citoyens en 27 jours d'ouverture
- Fréquentation intergénérationnelle et, en bonne proportion, enfants âgés de 6 à 13 ans dont plusieurs ne fréquentaient pas les bibliothèques
- Verdunoises et Verdunois plus présents en semaine, nombreux visiteurs d'autres arrondissements ou de villes avoisinantes en fin de semaine
- Nombreuses personnes venues à plusieurs reprises pour assister à des activités ou simplement pour bouquiner et se détendre
- Efficacité du bouche-à-oreille
- Commentaires très positifs tant sur l'idée initiale du projet que sur sa réalisation

Références

- « Une bibliothèque sur la plage, pourquoi pas? » (article dans le journal *Explore Verdun* du 23 juin 2022 : https://exploreverdunids.com/une-bibliotheque-sur-la-plage-pourquoi-pas/
- « Verdun inaugure sa bibliothèque de plage » (communiqué dans Montreal.ca) : https://montreal.ca/actualites/verdun-inaugure-sa-bibliotheque-de-plage-32390

Personne-ressource

Anne-Marie Belleau, cheffe de section culture, anne-marie.belleau@montreal.ca, 514 872-4951

Photo : Arrondissement de Verdun

Photo : Ville de Boucherville

Photo : Shutterstock.com

LES PATINOIRES SPONTANÉES DE BOUCHERVILLE

LAURÉAT DU PRIX EXCELLENCE 2022 DE L'AQLM DANS LA CATÉGORIE MUNICIPALITÉS DE **25 000 À 74 999 HABITANTS**

Lieu : Boucherville

Population : 42 551

En résumé

Les patinoires spontanées de Boucherville désignent une série de patinoires communautaires entretenues par les citoyens à proximité de leur domicile. Tous les citoyens qui demeurent près d'un espace vert public ou d'un petit parc peuvent s'inscrire à ce programme, ce qui les engage à entretenir une patinoire tout l'hiver. La Ville installe les bandes, fournit le matériel d'entretien, comme les tuyaux d'arrosage et les grattoirs, installe aussi des bancs et des poubelles, donne accès à une sortie d'eau et fournit une assistance technique au besoin. Elle assure également la promotion de la patinoire. Les responsables sélectionnés reçoivent un modeste soutien financier qui permet de rembourser certaines dépenses. Depuis 2012, le nombre de patinoires spontanées est passé de 10 à 16 et le programme affiche toujours complet.

Objectif

- Favoriser les saines habitudes de vie de la population
- Bonifier la vie communautaire
- Augmenter l'offre d'activités sportives de proximité

Organisation

- Implication de trois directions : Travaux publics, Communications, Sports
- La direction des Sports lance un appel à tous via le programme de loisir chaque automne. Les personnes intéressées ont jusqu'au 1er octobre pour s'inscrire.
- Principe du premier arrivé, premier servi
- Installation de petites bandes par la direction des Travaux publics
- Prêt de matériel : tuyau d'arrosage, clé d'eau, embout, grattoir, pelle, banc de parc, poubelle
- Soutien financier de 1 100 $ à chaque responsable

- Assurance responsabilité civile
- Soutien technique et mise en place d'un groupe d'entraide

Note : *Tous les parcs et espaces verts peuvent être mis à contribution. Plusieurs sont équipés d'une sortie d'eau externe. Un quartier qui souhaite avoir une patinoire spontanée et qui ne peut compter sur une sortie d'eau à proximité peut assurer l'entretien via une sortie d'eau domestique. Si l'expérience est positive, la Ville de Boucherville ajoute dans son budget une sortie d'eau au lieu concerné.*

Bilan

- 16 patinoires spontanées installées un peu partout sur le territoire
- Fréquentées quotidiennement par les jeunes et moins jeunes de chaque secteur
- Très achalandés lors des belles journées d'hiver : attirent les familles de tous les coins de la ville
- Certaines équipes sportives y tiennent des entraînements
- Les responsables n'hésitent pas à ajouter à leur patinoire une touche personnelle : éclairage, décorations, animation, sentier glacé, arbre de Noël, soirée thématique, etc.
- Demande peu d'effort des instances municipales par rapport à l'impact fortement positif du programme
- Les responsables reviennent d'année en année, excellente pérennité du programme

Références

Liste des patinoires spontanées (sur le site de la Ville) : https://boucherville.ca/activites/patin-libre/

Une patinoire éphémère qui ne laisse pas de glace! (Article dans le journal *La Relève*, 16 février 2020) : https://www.lareleve.qc.ca/2020/02/16/une-patinoire-ephemere-qui-ne-laisse-pas-de-glace/

Les patinoires communautaires ont la cote cette année à Boucherville (Article dans le journal *La Relève*, 21 février 2021 : https://www.lareleve.qc.ca/2021/02/21/les-patinoires-communautaires-ont-la-cote-cette-annee-a-boucherville/

Personne-ressource

Caroline Hamel, régisseur aux sports, caroline.hamel@boucherville.ca, 450-449-8100, poste 8126

Photo : Ville de Boucherville

Photo : Shutterstock.com

AQLM
Association québécoise du loisir municipal

COMITÉ EXÉCUTIF

PRÉSIDENTE
Manon Lanneville, Ville de Varennes
450 652-9888, poste 3177
manon.lanneville@ville.varennes.qc.ca

VICE-PRÉSIDENTE
Janique Letellier, Ville de Laval
450 978-6888, poste 4900
j.letellier@laval.ca

SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE
Edith Proulx, Ville de Lorraine
450 621-8550, poste 255
edith.proulx@ville.lorraine.qc.ca

AUTRES MEMBRES
Bernard Blais, Ville d'Amos
819 732-6541
bernard.blais@ville.amos.qc.ca

Martin Savaria, Ville de Montréal
438 995-8742
martin.savaria@montreal.ca

SOUTIEN PERMANENT

DIRECTION GÉNÉRALE
Poste vacant

CONSEILLER, DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES
Réjean Levesque
514 252-5244, poste 3
rlevesque@loisirpublic.qc.ca

RESPONSABLE À LA GESTION FINANCIÈRE
Suzanne Guérin
514 252-5244, poste 1
sguerin@loisirpublic.qc.ca

CHARGÉE DE PROJETS DE FORMATION
Joëlle Derulle
514 252-5244, poste 2
jderulle@loisirpublic.qc.ca

CHARGÉE DES COMMUNICATIONS ET DE LA VIE DÉMOCRATIQUE
Line Paquette
514 252-5244, poste 6
lpaquette@loisirpublic.qc.ca

CHEFFE DES PROJETS ET ÉVÉNEMENTS
Hélène Caron
514 252-5244, poste 7
hcaron@loisirpublic.qc.ca

COORDONNATRICE DU SERVICE AUX MEMBRES ET LOGISTIQUE
Monica Andrea Pombal
514 252-5244, poste 5
mpombal@loisirpublic.qc.ca

AQLP
ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC

L'AQLM est membre de l'Alliance québécoise du loisir public.

REPRÉSENTANTS DES RÉGIONS

ABITIBI–TÉMISCAMINGUE
Bernard Blais
bernard.blais@ville.amos.qc.ca

BAS–SAINT-LAURENT
Martin Gilbert
m.gilbert@ville.matane.qc.ca

CAPITALE-NATIONALE
Martin Juneau
juneau.martin@sbmfc.com

CENTRE-DU-QUÉBEC
Émilie Hogue
ehogue@ville.becancour.qc.ca

CHAUDIÈRE-APPALACHES
Véronique Bélanger
loisirs@lislet.com

CÔTE-NORD
Noémie Gauthier
noemie.gauthier@septiles.ca

ESTRIE
Marie-Claude Viau
mc.viau@ville.magog.qc.ca

GASPÉSIE–ÎLES-DE-LA-MADELEINE
Julie Loubert
directionloisirs@villebonaventure.ca

LANAUDIÈRE
Valérie Benoit
loisirs@ville.charlemagne.qc.ca

LAURENTIDES
Karine Bourbonnais
kbourbonnais@saint-eustache.ca

LAVAL
Sylvain Noël
s.noel@laval.ca

MAURICIE
Estelle Paulhus
epaulhus@ville.latuque.qc.ca

MONTÉRÉGIE
Nathalie Croteau
nathalie.croteau@ville.laprairie.qc.ca

MONTRÉAL
Martin Savaria
martin.savaria@montreal.ca

NORD-DU-QUÉBEC
Karine Lafrenière
loisirs@lsq.quebec

OUTAOUAIS
Jean-Marc Lacroix
lacroix.jean-marc@gatineau.ca

SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN
Carol Martel
carolmartel@roberval.ca

ASSOCIATION CANADIENNE DES PARCS ET LOISIRS

REPRÉSENTANT DE L'AQLM
Martin Juneau
juneau.martin@sbmfc.com

AQLM Association québécoise du loisir municipal

Fédération québécoise des centres communautaires de loisir

Association des camps du Québec

AQLP Alliance québécoise du loisir public

AQAIRS

AQLM Association québécoise du loisir municipal

ARAQ Association des responsables aquatiques du Québec

Association des Responsables d'Espaces Verts du Québec

23e CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL

INSPIRANTE, MOTIVANTE, CONVIVIALE

Une direction de l'AQLM… toute féminine : Edith Proulx (secrétaire-trésorière), Geneviève Barrière (directrice générale), Manon Lanneville (présidente) et Janique Letellier (vice-présidente).
Photo : Patrick Roger

L'animateur Yann Imbeault était de retour, au plus grand plaisir des participantes et des participants : cabotin, énergique, enflammé… mais à l'écoute aussi!
Photo : Patrick Roger

La 23e Conférence annuelle du loisir municipal (CALM), qui s'est déroulée au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe les 5, 6 et 7 octobre sur le thème « S'inspirer pour transformer demain », a attiré 638 professionnels du loisir municipal en provenance de toutes les régions du Québec. Il s'agissait d'une participation record, alors que le plus haut total précédent avait été enregistré en 2018 avec 610 congressistes. Les délégués provenaient de 245 municipalités réparties dans 17 régions.

Au cours des trois journées, les participants ont eu droit à un programme très diversifié : visite de plusieurs installations et équipements récréatifs et culturels dans la région, présence à quatre grandes conférences et participation à plusieurs des 38 ateliers. Au total, 87 présentations professionnelles étaient proposées. Les congressistes ont aussi pu visiter 94 kiosques au Salon des exposants pour connaître les nouveaux produits et services en matière de loisir public. L'AQLM a par ailleurs attribué 12 trophées Otium dans le cadre de sa cérémonie annuelle de remise des prix Excellence (voir p. 53).

On peut donc parler d'un vrai retour à la normale après deux ans de pandémie, avec un nouveau goût d'apprendre, de se ressourcer, de partager ses bons coups et aussi de fêter ses réussites. Le plaisir de ces retrouvailles « en personne » était manifeste, l'ambiance était à l'optimisme et à la fête. L'animateur Yann Imbeault était « en feu », à la fois divertissant et mobilisateur.

Au banquet du 6 octobre, Manon Lanneville, présidente de l'AQLM, a souligné que la pandémie avait changé beaucoup de choses, et certaines de façon durable. « La pratique libre n'était qu'une tendance, elle est devenue un enjeu majeur », a-t-elle donné comme exemple. Elle a aussi tenu à rappeler les problématiques de la main-d'œuvre et des camps de jour.

La veille, à l'ouverture, le maire de Saint-Hyacinthe, André Beauregard, avait souligné l'utile travail de proximité qu'exécutent avec ferveur et compétence les professionnels en loisir municipal. Et il invitait les participants à célébrer ce magnifique travail durant toute la Conférence.

L'atelier terrain le plus populaire a été le « Pôle culturel au centre-ville » avec 45 participants, soit le maximum. Les ateliers « Sport » et « Espaces publics extérieurs » affichaient également complet, mais avec 37 participants. Les ateliers en salle les plus fréquentés ont été « Pratique libre et nouvelles tendances » (121), « Participation citoyenne et adolescents » (120) et « Aménagement » (120).

TAUX DE SATISFACTION ÉLEVÉ

Le sondage d'évaluation auquel ont répondu près de 250 participantes et participants révèle un taux de satisfaction élevé pour l'ensemble de la Conférence, soit 97 % (53 % « très satisfaits » et 44 % « satisfaits »).

On note que 68 % des répondants étaient âgés de 26 à 45 ans. 66 % étaient des femmes et 33 %, des hommes, ce qui reflète l'importance accrue du personnel féminin dans les services de loisir.

L'un des objectifs de la CALM est de favoriser le réseautage. Presque tous les répondants (96 %) considèrent que cet objectif a été atteint. Parmi les commentaires sur cette question, certains suggèrent d'organiser des activités de réseautage plus formelles au cours de la CALM.

La possibilité de revoir certaines présentations sur le site de l'AQLM après la Conférence est très appréciée. Plus de 80 % disent consulter ces vidéos.

Invités à formuler des suggestions pour améliorer cet événement annuel, certains participants ont fait des propositions intéressantes. Exemples : inviter des professionnels en loisir francophones d'autres provinces; concentrer davantage les ateliers terrain à proximité du lieu de la Conférence de façon à pouvoir passer plus de temps dans les installations visitées; ajouter des ateliers pratiques et proposer des conférences interactives; donner la possibilité aux délégués de faire des recommandations à l'AQLM en bonne et due forme; inviter des panélistes ou des conférenciers en provenance de petites localités innovantes; offrir une application mobile permettant de répondre au sondage d'évaluation immédiatement après chaque activité; et présenter l'équipe de l'AQLM à l'ouverture.

En guise de mot de la fin, ce commentaire : « Quel succès! Bravo à toute l'organisation! »

Dans son discours lors du banquet, la présidente de l'AQLM, Manon Lanneville, a évoqué les changements de priorités qu'a suscités la pandémie… « Et probablement de façon durable », a-t-elle qualifié ces changements. Elle faisait ainsi référence, entre autres, à la pratique libre, à la pénurie de main-d'œuvre, aux camps de jour et à la gouvernance. Photo : Patrick Roger

Les « gros canons » de l'équipe de l'AQLP au service de l'AQLM lors de la CALM 2022 : Joëlle Derulle, Monica Andrea Pombal, Hélène Caron, Luc Toupin, Geneviève Barrière, Réjean Levesque, Manon Lanneville et Line Paquette. Photo : Patrick Roger

Cinq des six « grands bâtisseurs » de l'AQLM étaient présents : Michel Beauregard, Paul-André Lavigne, André Thibault, Denis Servais et Pierre Morin. Photo : Patrick Roger

Un groupe d'étincelantes et colorées drag queens a grandement diverti et amusé les quelque 600 invités lors du cocktail et du banquet. Photo : Patrick Roger

Le super comité organisateur du congrès de la CALM 2022, de gauche à droite (en partant du haut) : Daniel Marineau, Hugo Péloquin, Luc Brassard, Éric Brassard, Julie Champigny, Benoît Simard, Julie Pelletier, Marie-Claude Lapointe, Maude Lamoureux, Joannie Bourgeois, Élizabeth Caron, Nathalie Croteau et Diane Trahan. Sont absents : Marie-Josée Roy, Martin Lavoie et Nathalie Mireault
Photo : comité organisateur CALM 2022

L'AQLM REMET 12 PRIX EXCELLENCE

L'AQLM a attribué 12 trophées Otium à la cérémonie de remise de ses prix Excellence qui a eu lieu le 6 octobre dans le cadre de la 23e Conférence annuelle du loisir municipal (CALM). L'AQLM offrait deux nouveaux prix cette année, soit le prix Hommage carrière, décerné à un professionnel en loisir municipal qui s'est distingué par ses réalisations, son engagement et son rayonnement tout au long de sa carrière, et le prix Coup de cœur des membres, dont le lauréat est choisi par les membres de l'association parmi trois candidatures présélectionnées par le jury des prix Excellence. La cérémonie de remise était présentée une fois de plus par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Dans son allocution d'ouverture de la cérémonie, la présidente de l'AQLM, Manon Lanneville, était très fière de souligner le total record de 64 candidatures, dont 41 en provenance de municipalités ou d'arrondissements de toutes tailles et de presque tous les coins du Québec.

« Ce nombre élevé témoigne non seulement de la volonté du milieu du loisir municipal que soient reconnues au niveau national des réalisations remarquables et des personnes de talent, mais il indique aussi sa vitalité, a déclaré Mme Lanneville. J'oserais même parler de renaissance après deux dures années de pandémie. Il y a vraiment un nouveau souffle qui anime nos services de loisir. Partout on fait preuve d'originalité et d'imagination pour offrir des services à la population, dans une variété de domaines plus grande que jamais. »

PRIX EXCELLENCE **2022**

- Excellence académique — niveau collégial : **Jérémie Ouellet**, Cégep de Rivière-du-Loup
- Excellence académique — niveau universitaire : **Maxime Marchand**, Université du Québec à Trois-Rivières
- Soutien à l'innovation et au développement, associé corporatif : l'**Association des camps du Québec** pour la création de *Repère culturel.ca*, une plateforme numérique gratuite destinée aux équipes d'animation des camps ou de divers événements qui désirent enrichir leurs programmes d'activités culturelles
- Soutien à l'innovation et au développement, associé commercial : la firme **Atmosphäre** pour le réaménagement du parc des Mouettes à Salaberry-de-Valleyfield dans une perspective intergénérationnelle
- Municipalités de moins de 10 000 habitants : la **Municipalité de Saint-Félix-de-Valois** pour l'aménagement d'un réseau de sentiers de plein air qui se déploie sur près de 20 kilomètres (voir la rubrique des réalisations exemplaires, p. 38)
- Municipalités ou arrondissements de 10 000 à 24 999 habitants : la **Ville d'Amos** pour l'aménagement du Quartier des jeunes et la mobilisation du milieu que ce projet a suscitée
- Municipalités ou arrondissements de 25 000 à 74 999 habitants : la **Ville de Boucherville** pour son programme de patinoires spontanées, soit un ensemble de patinoires communautaires entretenues par les citoyens à proximité de leur domicile (voir la rubrique des réalisations exemplaires, p. 46)
- Municipalités ou arrondissements de 75 000 habitants ou plus : la **Ville de Gatineau** pour l'application du *Cadre de déploiement de services en loisir municipal*, un outil de référence produit par l'AQLM, au renouvellement de son Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires
- Soutien au bénévolat : la **Ville de Laval** pour le *Mois de la reconnaissance des bénévoles*, qui, en novembre 2021, a souligné l'engagement de milliers de bénévoles œuvrant dans plus de 450 organismes
- Réalisations professionnelles : **Dominique Giroux**, responsable aquatique de la Ville de Chandler
- Hommage carrière : **Jocelyn Gauthier**, directeur de la culture, des sports, des loisirs et du développement social de l'Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à Montréal
- Coup de cœur : l'**Arrondissement de Verdun**, à Montréal, pour l'installation d'une bibliothèque publique dans une ancienne roulotte sur la plage urbaine de l'arrondissement (voir la rubrique des réalisations exemplaires, p. 44)

L'AQLM a produit une brochure en hommage aux lauréats et lauréates de cette année, encartée dans le présent numéro d'*Agora Forum* en version papier. On y trouve notamment des photos de la remise des trophées Otium ainsi que le texte de présentation de chaque lauréat et lauréate.

1re rangée : Karyne Blanchette (Laval), Éric Beauchemin (Association des camps du Québec), Stéphane Sylvestre (Atmosphäre), Pierre Morin (grand bâtisseur), Benoit Lauzon (UMQ), Nicholas Borne (Laval), Dominique Giroux (Chandler), Guillaume Maheu (Boucherville), Martin Gilbert (AQLM), Katerine B. Côté (Laval), Josée Piquette (Association des camps du Québec), Valérie Benoit (AQLM), Gabrielle Dessureault-Germain (Association des camps du Québec), Sophie Beaurivage (ministère de l'Éducation)

2e rangée : André Beauregard (maire de Saint-Hyacinthe), Michel Beauregard (grand bâtisseur), Mélanie Monette (Laval), Maxime Marchand (UQTR), Mychelle Vaive (Gatineau), Jocelyn Gauthier (Montréal), Nancy Raymond (Verdun), Claudia Meloche (Salaberry-de-Valleyfield), Manon Lanneville (AQLM), André Thibault (grand bâtisseur)

3e rangée : Sébastien d'Astous (maire d'Amos), Michel Allen (Laval), Marie-Josée Saucier (Laval), Sébastien Vallée (Gatineau), Valérie Castonguay (Amos), Denis Servais (grand bâtisseur), Bernard Blais (Amos), Marlène Gagnon (Verdun), Maryse Sauvé (Atmosphäre)
Photo : Patrick Roger

26-29
SEPTEMBRE

CALM
SHERBROOKE 2023

LE CA DE L'AQLM **EN 2022-2023**

Au terme de la CALM, l'assemblée générale annuelle des membres de l'AQLM a constitué le conseil d'administration pour 2022-2023 :

Présidente : Manon Lanneville, Varennes
Vice-présidente : Janique Letellier, Laval
Secrétaire-trésorière : Edith Proulx, Lorraine

Représentants des régions

Abitibi-Témiscamingue : Bernard Blais, Amos
Bas-Saint-Laurent : Martin Gilbert, Matane
Capitale-Nationale : Martin Juneau, base Valcartier
Centre-du-Québec : Émilie Hogue, Bécancour
Chaudière-Appalaches : Véronique Bélanger, L'Islet
Côte-Nord : Noémie Gauthier, Sept-Îles
Estrie : Marie-Claude Viau, Magog
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine : Julie Loubert, Bonaventure
Lanaudière : Valérie Benoit, Charlemagne
Laurentides : Karine Bourbonnais, Saint-Eustache
Laval : Sylvain Noël, Laval
Mauricie : Estelle Paulhus, La Tuque
Montérégie : Nathalie Croteau, La Prairie
Montréal : Martin Savaria, Montréal
Nord-du-Québec : Karine Lafrenière, Lebel-sur-Quévillon
Outaouais : Jean-Marc Lacroix, Gatineau
Saguenay–Lac-Saint-Jean : Carole Martel, Roberval

AFFICHEZ **VOTRE PUBLICITÉ**
DANS L'*AGORA FORUM*!

Réjean Levesque | 514 825-1177
rlevesque@loisirpublic.qc.ca

DÉPARTS DE GENEVIÈVE BARRIÈRE ET LUC TOUPIN

Deux importants piliers du développement de l'AQLM et de l'AQLP ont quitté leurs fonctions au cours de l'automne. Geneviève Barrière, qui était directrice générale de l'AQLM et de l'AQLP, a décidé de relever de nouveaux défis en devenant directrice générale de [co]motion, organisme majeur de diffusion culturelle à Laval. De son côté, Luc Toupin, conseiller senior au développement des affaires de l'AQLP, a tiré sa révérence afin de prendre une retraite plus que méritée.

MERCI

Geneviève s'était jointe à l'AQLM en 2013 à titre de directrice, puis en est devenue la directrice générale en 2019. Forte d'une solide expérience en organisation dans les milieux du spectacle et du divertissement, elle a grandement contribué à la professionnalisation des services de l'AQLP et au rayonnement de l'AQLM, dont le réseau et l'influence, au cours des dix dernières années, n'ont cessé de s'étendre. Elle a aussi piloté avec doigté les démarches de planification stratégique de l'AQLM et s'est particulièrement distinguée par ses initiatives de communication lors du premier confinement qui a marqué la pandémie en 2020.

Directeur du Congrès mondial du loisir à Québec en 2008, Luc fut le premier directeur général de l'AQLP à la naissance de cette association en 2009. En plus de mettre sur pied les services de base qui avaient justifié sa création (secrétariat, formation), il a entrepris le développement d'un service commercial qui a largement permis aux associations partenaires (dont l'AQLM) d'évoluer en bonne santé financière. Il a organisé de multiples « salons des exposants », présentés en parallèle des différents congrès de l'AQLP et de ses différents organismes affiliés, y compris le premier Salon de l'innovation du loisir public en 2017. Depuis 2020, il était conseiller de l'AQLP pour la gestion des membres affaires.

L'équipe de rédaction d'*Agora Forum* est très reconnaissante du formidable travail accompli par ces deux leaders et regrette leur départ. Elle ne peut que leur souhaiter du succès dans leurs nouveaux projets. Et du bonheur, aussi!

3e JOURNÉE TACTIQUE SUR LE LOISIR EN MILIEU URBAIN

Des représentants de 24 municipalités représentant plus de 70 % de la population du Québec ont participé aux échanges sur les effets de la pénurie de main-d'œuvre.

Photo : Shutterstock.com

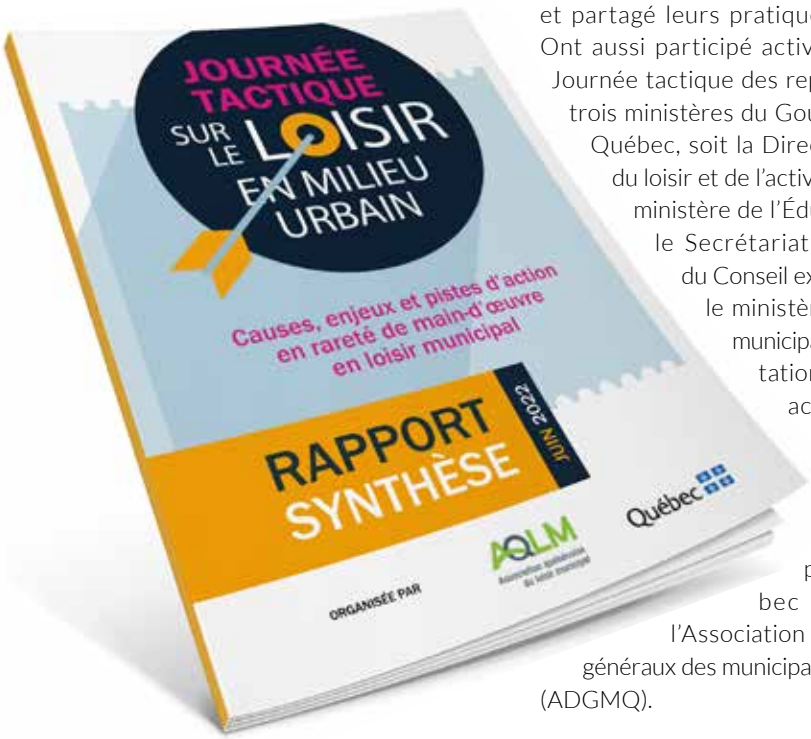

La Journée tactique que l'AQLM organise chaque année avec le ministère de l'Éducation, les grandes villes et les villes-pôles du Québec de plus de 35 000 habitants a eu lieu le 3 juin dernier à Bécancour sur le thème « Enjeux de la main-d'œuvre dans le milieu du loisir municipal ». Elle était animée par Marc-André Lavigne, professeur au Département d'études en loisir, culture et tourisme de l'UQTR. Les objectifs de cette rencontre étaient d'identifier les enjeux liés à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur du loisir municipal, de partager des solutions et d'identifier les impacts sur l'offre de loisir à moyen et long terme.

Des représentants de 24 municipalités représentant plus de 70 % de la population du Québec ont participé aux échanges sur les effets de la pénurie de main-d'œuvre et partagé leurs pratiques inspirantes. Ont aussi participé activement à cette Journée tactique des représentants de trois ministères du Gouvernement du Québec, soit la Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation (MEQ), le Secrétariat à la jeunesse du Conseil exécutif ainsi que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. L'événement accueillait également des représentants de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) et de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ).

Le programme comprenait notamment :

- la présentation d'une étude pancanadienne sur les valeurs, les besoins et la relation des jeunes générations avec le marché du travail (Philippe Léger, chargé de projets pour la firme de sondages Léger);
- la présentation d'un portrait systémique des enjeux de la pénurie de main-d'œuvre (Marc-André Lavigne, de l'Observatoire québécois du loisir et André Thibault, professeur émérite);
- un panel intitulé *Compréhension commune des enjeux et des réalités de la pénurie de main-d'œuvre pour une vision globale de la problématique au sein du milieu municipal*;
- un atelier de réflexion et de partage d'actions concrètes pour amorcer le changement;
- des allocutions de Martine Pageau, directrice du sport, du loisir et de l'activité physique au MEQ, Annie Grand-Mourcel Brosseau, secrétaire adjointe au Secrétariat de la jeunesse, et Isabelle Charest, ministre responsable du loisir et du sport.

Les pistes de solutions proposées par les participants ont porté principalement sur le recrutement, la rétention et la reconnaissance du personnel ainsi que la qualité des services.

On peut consulter le rapport de cette Journée tactique sur le site de l'AQLM à : https://loisirmunicipal.qc.ca/wp-content/uploads/2022/06/JT2022-Rapport_VF.pdf.

UN NOUVEAU GUIDE D'AMÉNAGEMENT, D'ENTRETIEN ET DE SÉCURITÉ POUR LE BASKETBALL EXTÉRIEUR

Photo : Shutterstock.com

Le tout dernier-né des guides sur la plateforme GUIDES SPORTS LOISIRS de l'AQLM porte sur les terrains de basketball extérieur. Ce guide rassemble l'information nécessaire et propose diverses avenues pour la conception, la construction, l'exploitation, l'entretien et la réfection d'infrastructures extérieures de basketball, tout en tenant compte de la sécurité des pratiquants et des spectateurs et de l'intégrité dans le sport.

Ce projet a bénéficié de la collaboration de plusieurs acteurs, réunis au sein d'un comité de pilotage. Il a été réalisé par l'AQLM, en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec, ainsi que les villes de Gatineau, Laval, Lévis, Longueuil, Montréal, Québec, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Pour répondre à une demande croissante, plusieurs municipalités et centres de services scolaires prévoient rénover ou construire des infrastructures extérieures adaptées et polyvalentes. Ces infrastructures seront principalement utilisées pour la pratique récréative (libre ou organisée) de joueurs de tous âges. Plusieurs types d'équipements extérieurs peuvent être mis à la disposition du public dans les parcs municipaux et les parcs-écoles : terrain complet (5 c. 5), demi-terrain (3 c. 3), paniers au mur ou sur poteau (1 c. 1), terrain multisport.

Les informations et outils proposés ont été conçus pour aider les gestionnaires et les intervenants en matière d'infrastructures sportives publiques à bien cerner les besoins des usagers, à évaluer l'offre et la demande et à procéder à un diagnostic des infrastructures actuelles. C'est à partir de ces étapes qu'une équipe de projet pourra déterminer le type et l'ampleur des interventions à réaliser sur le terrain.

Offrant plusieurs pistes de réflexion, le guide a été conçu pour offrir aux usagers des surfaces de jeu sécuritaires qui leur permettront de tirer profit des multiples avantages que comporte la pratique d'activités sportives et récréatives sur une surface de basketball extérieur.

Le *Guide d'aménagement, d'entretien et de sécurité pour le basketball extérieur* vient s'ajouter à une panoplie d'autres guides d'aménagement sur la plateforme GUIDES SPORTS LOISIRS. Ce portail, inauguré en 2017, offre maintenant plus d'une dizaine de guides, en plus d'un *Guide des parcs et autres espaces publics* (Projet Espaces) et d'un *Répertoire de guides d'aménagement en sport, loisir et plein air.*

Pour accéder directement au *Guide d'aménagement, d'entretien et de sécurité pour le basketball extérieur*, voir https://www.guides-sports-loisirs.ca/basketball-exterieur/.

Photo : Shutterstock.com

EN RAPPEL

PRIX DOLLARD-MORIN
LA VILLE DE LAVAL RÉCOMPENSÉE

Cérémonie des prix d'excellence de l'AQLM présentée à Saint Hyacinthe le 6 octobre : Mme Sophie Beaurivage (à gauche), directrice générale à la Direction du sport, loisir et activité physique au ministère de l'Éducation, a remis le trophée Otium à M. Michel Allen, directeur, Culture, loisirs et développement social de la Ville de Laval, M. Nicholas Borne, conseiller municipal, Mme Mélanie Monette, coordonnatrice à la vie de quartier, Mme Marie-Josée Saucier, agente aux événements spéciaux, Mme Karyne Blanchette, conseillère à la vie associative, Mme Katerine B. Côté, animatrice à la vie de quartier, et Mme Lucie Gaudreault, responsable du Bureau de soutien à la vie associative. Photo : Patrick Roger

Cérémonie de remise des Prix Dollard-Morin tenue à Québec le 25 novembre : Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, Mme Mélanie Monette, responsable aux événements spéciaux à la Ville de Laval, Mme Isabelle Charest, Ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, ainsi que Mme Manon Lanneville, présidente de l'AQLM. Photographe : Jean Rodier

Lors de la cérémonie des prix Excellence de l'AQLM présentée dans le cadre de la 23e Conférence annuelle du loisir municipal (CALM), la Ville de Laval a reçu le trophée Otium pour souligner son initiative de soutien au bénévolat, soit le « Mois de la reconnaissance des bénévoles 2021 ».

En vertu d'une entente de partenariat de l'AQLM avec le gouvernement du Québec, Laval a aussi reçu, le vendredi 25 novembre, le prix Dollard-Morin lors d'une cérémonie protocolaire présentée à l'Assemblée nationale du Québec.

Le « Mois de la reconnaissance des bénévoles » avait pour buts de souligner et de remercier l'engagement de milliers de bénévoles issus de plus de 450 organismes lors d'activités spéciales, de sensibiliser les citoyens à l'impact des bénévoles sur leur quotidien et de donner le goût à d'autres de s'engager.

Des capsules vidéo ont été produites pour mettre en lumière la contribution de sept bénévoles et de deux familles à titre d'ambassadeurs. L'action bénévole fut aussi mise à l'honneur sur des affiches et des panneaux installés à différents endroits stratégiques de la Ville.

Une quinzaine de formations, étalées sur plusieurs jours et clôturées par une conférence, ont attiré près de 400 participants.

Des témoignages de reconnaissance ou d'hommage aux bénévoles ont été publiés ou diffusés dans les médias locaux, sur les réseaux sociaux et sur la place publique.

LES AVIS DE L'AQLM SOLLICITÉS POUR LE PAFIRS ET LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

Le ministère de l'Éducation a sollicité le concours de l'AQLM pour évaluer le PAFIRS, c'est-à-dire le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives et sportives. Ce programme vise principalement à « soutenir la présence d'infrastructures récréatives et sportives en bon état dans toutes les régions du Québec et accroître l'accès à ces infrastructures pour la population ». Les résultats de cette évaluation devraient être disponibles au printemps 2023.

Par ailleurs, le gouvernement du Canada a invité l'AQLM à donner son avis sur le renouvellement de la Politique canadienne du sport (2023-2033) dans le cadre d'une consultation nationale à cet effet. Comme quoi l'expertise et la crédibilité de l'AQLM sont de plus en plus reconnues!

ENQUÊTE SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL DU PERSONNEL DANS LES CAMPS DE JOUR

En partenariat avec l'Association des camps du Québec (ACQ) et la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (FQCCL), l'AQLM a réalisé, en octobre, une enquête sur la rémunération et les conditions de travail du personnel dans les camps de jour. Cette enquête se déclinait notamment en deux questionnaires, l'un à l'adresse des gestionnaires de camp de jour, l'autre visant le personnel. De plus, les répondants qui ont répondu au questionnaire des employés étaient invités à participer à des groupes de discussion pour approfondir certaines réponses.

Les résultats de cette enquête serviront notamment à brosser un portrait du personnel à l'œuvre dans les camps de jour, ce qui pourrait aider à élaborer des stratégies pertinentes pour le recrutement et la rétention de ce personnel saisonnier dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre. Les membres de l'AQLM peuvent consulter le rapport à https://intranet.loisirmunicipal.qc.ca/.

Cette rubrique vise à vous résumer différentes nouvelles que l'AQLM a diffusées sur ses plateformes de communication, de façon que vous ne manquiez rien de l'actualité en lien avec le loisir public.

Distributeur d'équipements sportifs institutionnels

SPORTS-INTER PLUS

Tout pour aménager vos terrains sportifs

- Buts de soccer
- Peinture à gazon
- Poussière à ligner
- Et plus encore...

Notre nouveau site est actuellement en ligne !
Celui-ci vous offre maintenant plusieurs avantages :

- Engin de recherche plus précis et plus efficace
- Navigation possible par marque
- Inventaire en temps réel
- Historique de vos commandes

SPORTS-INTER.COM

Commandez en ligne.
Simple et rapide !

Plus de **choix**, plus de **qualité**, plus de **service** !

ATMOS PHÄRE

ESPACES **PUBLICS**
ESPACES LUDIQUES

Tribunes télescopiques

Un espace à géométrie variable qui s'adapte à votre programmation.

Rentabilisez votre salle grâce à la polyvalence de nos tribunes télescopiques qui offrent une grande variété de configurations sans sacrifier le design et le confort. Spectacles intimes ou à grand déploiement, congrès, banquets ou expositions, tout devient possible.

Les meilleures solutions de tribunes sont à votre portée.
Voyez la en action.